Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 0170107
Centre d'intérêt: 07

Institut de recherche pédagogique (Québec, Québec).

Etat de la recherche en éducation au Québec, 1968-1969 / Institut de recherche pédagogique, Ministère de l'éducation, Québec. -- Québec : L'Institut, 1970.
iii, 108 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.: Etat de la recherche pédagogique au Québec, 1968-1969.

Cote Dewey: 370.78'0714/I59e Cote LC: LB/1028

Descripteur(s): *Recherche en éducation *Chercheur *Centre de recherche

A partir d'une enquête effectuée auprès des divers groupes d'intervenants concernés par le sujet, le document présente un état de la recherche en éducation au Québec à la fin des années soixante. L'étude porte sur les besoins et les attentes des chercheurs, leurs centres d'intérêts, les ressources dont ils disposent et leur milieu de travail. Outre ce portrait d'ensemble, un des objectifs majeurs de l'enquête était d'isoler les facteurs pouvant influencer la productivité de la recherche. L'entreprise s'inspire des travaux de Sieber et Lazarsfeld.

Une enquête par entrevue a été menée à l'automne 1968 auprès des doyens des facultés d'éducation des universités québécoises. Par la suite, au printemps 1969, des questionnaires spécifiques furent conçus et envoyés à trois types d'intervenants: 235 professeurs de facultés d'éducation (taux de réponse de 66%), 1788 étudiants gradués (taux de 51%) et 585 chercheurs hors université (taux de 46%). Le test du chi carré est utilisé pour l'analyse des tableaux de contingence et le niveau .05 de probabilité constitue le seuil maximum de signification statistique. Les instruments sont reproduits en annexe.

Les résultats de l'enquête sont présentés en cinq chapitres: les quatre premiers portent chacun sur un groupe d'intervenants particulier alors que le dernier envisage les résultats dans leur ensemble. Des recommandations sont formulées, 48 au total, portant sur la formation académique et l'entraînement à la recherche, sur la coopération entre chercheurs, sur les moyens financiers et matériels souhaitables, sur une coordination des activités, etc.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8170058, 8170857
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170107

ÉTAT DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE AU QUÉBEC 1968-1969

D
479

Institut de recherche pédagogique
Ministère de l'Éducation
Québec Canada

E D U Q 8170107

ÉTAT DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE AU QUÉBEC 1968-1969

Institut de recherche pédagogique
Ministère de l'Éducation
Québec Canada

ÉTAT
DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION AU QUÉBEC
1968-1969

INSTITUT DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
QUÉBEC
SEPTEMBRE 1970

CENTRE DE DOCUMENTATION
DU SECTEUR PLANIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION 4
Populations étudiées 4
Réunion des données 5
Définition de la recherche pédagogique 7
Plan général des chapitres 7

I- LES DOYENS 9
Les étudiants 9
Les professeurs 13
Les doyens 14

II- LES PROFESSEURS DES FACULTÉS DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION 19
Université A 19
Université B 21
Université C 24

Universités en général 25
Définition de la recherche pédagogique 25
Formation et rang universitaire 26
Activité courante 28
Attitudes à l'égard de la recherche 29
Facteurs reliés à la conduite de recherches 30
Types de recherches entreprises 33
Collaboration avec d'autres scientifiques 35
Attitudes à l'égard de la collaboration 36
Problèmes reliés à la conduite de recherches 37
Formation des chercheurs 38
Activité de recherche 39
Projets de recherche 39

III- LES ÉTUDIANTS 41
Université A 41
Université B 42
Université C 44
Les étudiants en général 45
Définition de la recherche pédagogique 45
Formation et caractéristiques 46
Activité courante 49
Attitudes à l'égard de la recherche 51
Facteurs reliés à la conduite de recherches 51
Types de recherches entreprises 52
Attitudes à l'égard de la collaboration 52
Problèmes reliés à la conduite de recherches 52
Formation des chercheurs 54
Activité de recherche 55
Projets de recherche 55

IV- LES CHERCHEURS D'ORGANISATIONS AUTRES QUE LES FACULTÉS D'ÉDUCATION 58
Définition de la recherche pédagogique 58
Formation à la recherche 59
Facteurs reliés à la conduite de recherches 60
Types de recherches entreprises 61
Collaboration avec d'autres scientifiques 62
Problèmes reliés à la conduite de recherches 63
Aide des services gouvernementaux 65
Activité de recherche 66
Projets de recherche 67

V- RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS 69
Définition de la recherche pédagogique 70
Formation des participants 72

Activité courante 77
Attitudes à l'égard de la recherche 80
Facteurs reliés à la conduite de recherches 81
Types de recherches entreprises 87
Collaboration entre chercheurs 89
Attitudes à l'égard de la collaboration 92
Problèmes reliés à la conduite de recherches 93
Formation des chercheurs 95
Activité de recherche 97
Projets de recherche 98

RECOMMANDATIONS 101
Formation et expérience 101
Activité 102
Collaboration 103
Facteurs reliés à la conduite de recherches 104
Types de recherches entreprises 104
Aide et encouragement 105
Formation des chercheurs 107
Occasions d'emploi 108

AVANT-PROPOS

Lors de sa cinquième réunion, en novembre 1967, le Comité du plan de développement de la recherche pédagogique[1] a formé un sous-comité "chargé de mettre au point les méthodes appropriées pour un inventaire de la situation de la recherche pédagogique au Québec et de prendre les mesures pour que soit réalisé cet inventaire".

Le sous-comité s'est réuni en juillet 1968; il a adopté le plan général de l'étude projetée, qui devait porter sur les chercheurs eux-mêmes, leur milieu de travail, les ressources dont ils disposent, et leur activité de recherche, et sur la communauté des chercheurs en général et ce que les chercheurs considèrent comme l'idéal en matière de recherche.

Au cours de l'élaboration de l'enquête, l'Institut de recherche pédagogique (I.R.P.) a invité l'auteur d'une importante étude sur la recherche pédagogique aux États-Unis[2], M. Sam D. SIEBER, à venir discuter avec le sous-comité et à rencontrer les doyens des facultés de sciences de l'éducation du Québec. M. SIEBER a bien voulu faire part de sa propre expérience et a fourni au sous-comité une documentation fort utile.

Le sous-comité a ensuite mis au point le premier questionnaire, dont M. Jean-Marie JOLY, directeur de l'I.R.P., s'est servi pour interviewer les doyens des facultés de sciences de l'éducation.

---

1 Comité consultatif auprès du ministre de l'Éducation

2 SIEBER, Sam D. & LAZARSFELD, Paul F. The Organization of Educational Research in the United States, Bureau of Applied Social Research, Columbia University, New York City, 1966.

A ce point de l'enquête, le sous-comité a recommandé à l'I.P.P. de charger une équipe de l'élaboration des autres questionnaires et de l'analyse des résultats. L'I.P.P. a alors engagé M. Gabriel BRETON, de l'université Sir George Williams, M. Keith J. DOWD, de l'université Bishop's, et M. Pigil D. PEDERSEN, de l'université McGill, et désigné Mlle Thérèse Annette FAUCHER, de son personnel, pour poursuivre le travail.

Cette équipe a construit trois questionnaires, destinés aux professeurs des facultés de sciences de l'éducation, aux étudiants en éducation, et aux chercheurs de diverses organisations. Le questionnaire pour les professeurs des facultés de sciences de l'éducation a été expérimenté par M. BRETON chez des professeurs de langue française de l'université d'Ottawa, et par M. DOWD, chez des professeurs de langue anglaise, à l'université du Nouveau-Brunswick.

En juin 1969, on avait adressé les trois questionnaires à différentes populations. M. BRETON s'est retiré à ce moment-là, et les trois autres membres de l'équipe ont commencé l'analyse des résultats et les premières étapes de la rédaction du rapport.

Enfin, M. PEDERSEN a assuré la rédaction du présent rapport, de même que celle d'un rapport plus détaillé qui paraîtra plus tard, et il assume la responsabilité des énoncés et des conclusions. Le texte français est de Mlle FAUCHER.

Depuis la construction des questionnaires jusqu'à la fin de l'analyse, le Service d'informatique du ministère de l'Éducation du Québec a fourni une aide indispensable, en particulier de la part de MM. Benoît BRETON, Bernard GATEAU et Jean-Jacques SCORIOT.

De nombreuses tâches ont été accomplies à l'I.R.P., surtout par deux groupes: dès le début, le secrétariat a exécuté divers travaux et nous tenons à souligner en particulier, la collaboration patiente et efficace de Mme F. NORMAND et de Mlle F. ROBITAILLE; une équipe de quatre membres de l'I.R.P., sous la direction de M. Paul LEMIRE, a procédé à l'examen préliminaire d'un grand nombre de tableaux de contingence.

L'Institut remercie vivement Messieurs les Doyens James ANGRAVE, de l'université Bishop's, Jean-Yves DROLET, de l'université Laval, C. Wayne HALL, de l'université McGill, Richard JOLY, de l'université de Sherbrooke, Gabriel LA ROCQUE, de l'université de Montréal, et John MACDONALD, de l'université Sir George Williams, qui ont accordé de longues interviews et ont ensuite lu et commenté la relation de ces interviews; Messieurs les Doyens Lionel DESJARLAIS, de l'université d'Ottawa, et Robert James LOVE, de l'université du Nouveau-Brunswick, qui ont rendu possible l'expérimentation du questionnaire destiné aux professeurs d'éducation, et les professeurs de leurs facultés qui ont participé à l'expérimentation. L'Institut remercie également les professeurs des facultés de sciences de l'éducation, les étudiants et les autres chercheurs, qui ont répondu aux différents questionnaires.

Le présent rapport ne contient ni liste de recherches terminées ou en cours, ni liste de chercheurs travaillant au Québec. L'I.R.P. a déjà commencé à dresser de telles listes et peut en fournir quelques-unes, en rapport avec certains domaines particuliers. L'I.R.P. espère établir un Index des chercheurs et des recherches, et les tenir à jour grâce à la collaboration des chercheurs.

INTRODUCTION

Le présent rapport est le résumé d'une étude plus détaillée des résultats d'un inventaire de la recherche en éducation au Québec. L'enquête visait à fournir des données pour la planification et la coordination de la recherche en éducation au Québec. Le rapport contient donc des informations sur les organismes de recherche universitaires, publics et privés, et sur ceux qui y travaillent.

L'Institut de recherche pédagogique a entrepris ce travail sur la recommandation du Comité du plan de développement de la recherche pédagogique. Comme l'I.R.P. a été établi pour le service des chercheurs en éducation du Québec, il était nécessaire de réunir des renseignements exacts sur ceux-ci, sur leurs ressources matérielles, leurs besoins et leurs intérêts. Il fallait également connaître les facteurs reliés à la production de recherches aussi bien dans le passé qu'actuellement, et entrevoir l'avenir, à travers les projets de ceux qui sont déjà des chercheurs qualifiés et la formation de nouveaux chercheurs.

Populations étudiées

Nous avons étudié, au moyen de quatre instruments construits spécialement pour elles, quatre populations différentes: les doyens, les professeurs de facultés de sciences de l'éducation, les étudiants en éducation et des chercheurs qui travaillent dans des organismes autres que les facultés de sciences de l'éducation. Un questionnaire a servi à l'interview des doyens et trois autres questionnaires, différents mais parallèles, ont été mis au point pour recueillir les renseignements auprès des professeurs des facultés d'éducation, des étudiants, et des autres

chercheurs. Au cours de l'élaboration des questionnaires, nous avons examiné des instruments qui avaient servi dans des enquêtes du même genre; nous avons utilisé en particulier les questionnaires de Sieber et Lazarsfeld[1] et d'autres questionnaires et documents, fournis par le Pr Sieber.

Tous les questionnaires existent en français et en anglais. Le questionnaire destiné aux professeurs d'éducation a été expérimenté, dans les deux langues, grâce à la bienveillante collaboration de professeurs de l'université d'Ottawa et de l'université du Nouveau-Brunswick.

Réunion des données

A la fin de l'automne 1968, les doyens des facultés d'éducation[2] des six universités québécoises[3] ont été interviewés.

En janvier 1969, nous avons envoyé 235 questionnaires aux professeurs à plein temps des facultés ou départements d'éducation des six universités; les deux tiers de ces professeurs ont répondu.

La population des étudiants a été difficile à déterminer à cause de la complexité des institutions qui offrent une formation en éducation. De fait, nous avons adressé 1 788 questionnaires

---

1 SIEBER, Sam D. & LAZARSFELD, Paul F. Op. cit., Appendix F

2 "Doyen" dans ce rapport, désigne les doyens des facultés de sciences de l'éducation ou les "présidents" de départements d'éducation, suivant l'organisation de l'université intéressée.

3 Au moment de l'enquête, l'université du Québec n'était pas encore fondée. Les six universités étudiées ici sont: l'université Bishop, l'université Laval, l'université McGill, l'université de Montréal, l'université de Sherbrooke et l'université Sir George Williams.

en mars 1969, aux étudiants à plein temps et à temps partiel, inscrits en vue de la licence, de la maîtrise, et du doctorat, dans les facultés d'éducation, les départements de psychologie et de sociologie, les écoles normales supérieures, des six universités québécoises, et à un certain nombre de Québécois qui étudiaient dans des universités à l'extérieur du Québec. Cinquante et un pour cent de cette population a répondu au questionnaire.

Enfin nous avons adressé, en mai 1969, un questionnaire à 585 personnes dont nous pensions qu'elles pouvaient être intéressées à la recherche en rapport direct ou indirect avec l'éducation: professeurs de différentes facultés, chercheurs professionnels, enseignants, conseillers d'orientation, et administrateurs scolaires. Ces personnes travaillaient dans les départements de sociologie ou de psychologie des universités, dans des collèges, des écoles normales, des "commissions scolaires", des organisations d'enseignants, des instituts privés de recherche et des services gouvernementaux. Pour cette quatrième étape, nous pensions qu'il fallait joindre un grand nombre de personnes afin d'obtenir des réponses de ceux à qui le questionnaire s'adressait. C'est pourquoi le questionnaire était accompagné d'une formule-réponse destinée à ceux qui n'étaient pas directement intéressés à la recherche pédagogique. Nous avons reçu des réponses dans quarante-six pour cent des cas; sur ce nombre, 137 questionnaires remplis ont servi de base à une partie du présent rapport (chapitre IV).

Une demande initiale et deux lettres de rappel ont été adressées dans le cas de chacun des questionnaires. Nous avions assuré tous les groupes de participants de l'anonymat: c'est pourquoi les participants ne sont pas identifiés et que des lettres désignent les universités. Les données valent pour l'année universitaire 1968-1969 seulement.

Définition de la recherche en éducation

Au lieu d'énoncer une définition de la recherche pédagogique, nous avons posé une question uniforme aux quatre groupes de participants et nous leur avons demandé d'identifier les activités qui, à leur avis, constituent de la recherche pédagogique. Leurs réponses ont révélé des points d'accord et de désaccord. Nous les présentons au Chapitre V, p. 71.

Comme l'un des principaux objectifs de l'inventaire était de déterminer les facteurs relatifs à la production de recherche, ce manque d'accord entre les participants à l'égard de la recherche pédagogique pose certaines difficultés.

Nous avons tenu compte de ce fait dans notre travail et nous avons le sentiment d'avoir résolu les problèmes, dans l'analyse de la productivité.

Plan général des chapitres

Le présent rapport comprend cinq chapitres. Chacun des quatre premiers chapitres traite d'un sous-échantillon. Ainsi, le chapitre I contient des renseignements fournis par les doyens; le chapitre II étudie les données obtenues des professeurs d'éducation, le chapitre III, les réponses des étudiants, et le chapitre IV, les réponses des autres chercheurs. Le chapitre V résume les résultats de l'ensemble de l'enquête.

Nous avons maintenu autant que possible le même plan général dans les cinq chapitres. Nous y traitons des sujets

que voici: la formation (formation, expérience, rang universitaire, etc.), l'activité courante, les attitudes à l'égard de la recherche, les facteurs reliés à la conduite de recherches (avantages professionnels, congés sabbatiques, facteurs du choix des problèmes en recherche, besoins des chercheurs), les types de recherches entreprises, la collaboration avec d'autres scientifiques, les attitudes à l'égard de la collaboration, les problèmes rattachés à la conduite de recherches, la formation des chercheurs, l'activité de recherche et finalement, les projets de recherche.

Les caractéristiques des trois grandes universités sont exposées au début des chapitres II et III. Nous n'avons pas discuté des trois autres universités séparément en raison de leur petite taille ou de leur organisation très récente, deux caractères qui auraient rendu les généralisations douteuses, sinon sans signification. A chaque chapitre on trouvera une description générale, sans égard aux universités individuelles. Dans toutes ces descriptions nous présentons les résultats de l'analyse des relations entre l'activité de recherche et des facteurs tels que la formation, les opinions, les activités autres que la recherche, etc. Cette analyse s'applique à l'ensemble de chaque population et non seulement aux plus grandes universités. Nous avons utilisé le test du chi carré dans l'analyse des tableaux de contingence et le niveau .05 de probabilité constitue le seuil maximum de signification statistique.

Chapitre I

LES DOYENS

L'objet de nos entrevues avec les doyens des six facultés de sciences de l'éducation du Québec était de connaître leur perception de la situation actuelle et de l'avenir de la recherche pédagogique dans leurs facultés, de façon à pouvoir, en considérant l'ensemble de leurs réponses, nous faire une idée de l'avenir de la recherche pédagogique au Québec. Nous leur avons donc posé des questions sur leurs étudiants[1], sur les programmes et la politique de leurs facultés quant à la recherche et à d'autres activités, sur leur propre formation, leur expérience, leurs intérêts et leurs opinions à propos de la recherche pédagogique. Leurs réponses sont résumées dans ce chapitre. Notons que les observations que nous y présentons s'appliquent à l'ensemble des universités et que dans la plupart des cas, il se trouve une faculté en particulier à laquelle elles ne s'appliquent pas.

Les étudiants

Les réponses des doyens indiquent que pour l'ensemble du Québec, seulement un cinquième des étudiants en éducation suivaient des programmes d'études qui leur procureraient une formation à la recherche, du fait de l'exigence d'une thèse. De plus, sur ce nombre, seulement un sixième travaillaient en vue du doctorat. C'est dire qu'en 1968-1969, moins de trois pour cent des étudiants en éducation poursuivaient des recherches de la qualité exigée pour l'obtention du doctorat. Ces faits nous portent à considérer

---

[1] Il s'agit toujours d'étudiants à la licence, à la maîtrise ou au doctorat.

l'avenir de la recherche pédagogique au Québec comme incertain.[1]

Nous avons tenté de découvrir pourquoi si peu d'étudiants en éducation étaient engagés dans la recherche. Nous avons constaté que moins d'un pour cent de ces étudiants travaillent à titre d'assistants de recherche. Cela semble relié au fait que même pas une toute petite proportion des étudiants n'envisage une carrière en recherche pédagogique. La plupart se préparent à travailler dans les écoles. En général, il semble que les études supérieures en éducation soient plus fréquemment inspirées par le désir de promotion à des postes d'administrateurs ou de

---

[1] Comme les autres provinces ou états, le Québec ne doit pas compter uniquement sur ses propres institutions d'enseignement supérieur pour former des chercheurs en éducation, en assez grand nombre pour répondre à ses besoins. Toutefois, le Québec s'est donné pour tâche de relever tout son système d'éducation et il nous semble que la formation de chercheurs en éducation doit être une part importante de cette tâche. Il est vrai que plusieurs des chercheurs qui travaillent actuellement au Québec se sont formés à l'étranger, et il sera sans doute toujours souhaitable qu'une bonne porportion des chercheurs soient recrutés à l'extérieur, quels que soient le nombre et la qualité des chercheurs formés ici; mais pour éviter de trop devoir recourir à d'autres milieux, le Québec devra être en mesure de trouver sur place une grande partie des chercheurs en éducation dont il a besoin. De plus, certains des chercheurs formés au Québec iront poursuivre leur carrière ailleurs. Nous croyons, en effet, que le Québec doit pouvoir échanger des chercheurs avec l'extérieur.

Cependant, il ne faut pas oublier que le Québec est unique en Amérique du Nord et qu'il peut être difficile à des chercheurs anglophones, - américains, par exemple, - de venir travailler dans les universités francophones. Il faut également assurer la formation en français et au Québec de ceux que les difficultés linguistiques rebuteraient de fréquenter des universités autres que de langue française.

spécialistes, dans le système scolaire, que par l'intention de mener des recherches. Les doyens nous ont déclaré qu'ils n'avaient reçu aucune demande de candidats à la recherche dans les trois années précédentes et selon eux, pratiquement aucun des diplômés des dernières années précédant notre enquête, n'avait accédé à un poste de recherche. Le peu d'importance accordé à la recherche dans les études supérieures en éducation paraît donc se rattacher au manque de demande de chercheurs en éducation.

Il semble que les étudiants qui acquièrent des connaissances et des techniques en recherche y arrivent surtout grâce à des contacts fréquents, individuellement ou en petit groupe, avec un professeur qui fait de la recherche lui-même. (Nous montrerons plus loin que tel est le cas également au Québec.) C'est pourquoi nous avons essayé de déterminer dans quelle mesure les étudiants pouvaient avoir de tels contacts avec leurs professeurs.

Moins de un pour cent des étudiants en éducation sont employés à titre d'assistants de recherche et pourtant il s'agit peut-être là de la meilleure formule d'apprentissage en recherche, en usage dans les universités. Le manque de contacts personnels entre les étudiants et les professeurs paraît résulter du fait que le nombre d'étudiants par rapport à celui des professeurs, dans les cycles avancés, est souvent plus élevé qu'il ne devrait l'être même dans les cycles inférieurs.

Les universités remédient en partie à ce déséquilibre entre le nombre de professeurs et celui des étudiants en invitant des professeurs de l'extérieur pour les cours d'été; bien que

cette pratique permette d'offrir des cours, elle n'assure pas le genre de contacts suivis entre professeurs et étudiants qui pourraient mener à une véritable collaboration dans des projets de recherche. A notre connaissance, aucune session de cours d'été ne dure plus de six semaines.

Une autre solution consiste dans la collaboration avec d'autres facultés. Cette solution est courante dans les universités francophones, où les étudiants en éducation sont tenus de suivre des cours dans d'autres facultés, mais elle est rare dans les universités anglophones. Les doyens paraissent ambivalents quant à la qualité des contacts rendus possibles par la collaboration avec des professeurs d'autres facultés, et cela semble tenir à la réticence de certains professeurs à s'associer trop étroitement aux professeurs d'éducation. Les professeurs d'éducation ont généralement peu de prestige dans les universités et ont peut-être tendance à attribuer un caractère de "supériorité" à l'attitude des autres professeurs.

La seule forme de collaboration pratiquée à peu près partout est l'évaluation conjointe des thèses. Il convient cependant de souligner que cette forme de collaboration avec des professeurs d'autres facultés ne concerne qu'un petit nombre d'étudiants, n'entraîne aucun contact personnel entre étudiants et professeurs, et se produit souvent trop tard dans le cours d'une recherche pour permettre aux professeurs d'avoir quelque influence sur la qualité de la recherche ou sur la formation des chercheurs.

Les professeurs

Si l'on constate qu'un grand nombre de professeurs des facultés d'éducation ne font pas de recherche eux-mêmes, selon ce que révèlent nos entrevues avec les doyens, il devient facile de comprendre pourquoi les étudiants s'intéressent peu à la recherche. Plusieurs facteurs semblent rendre difficile, sinon impossible, l'engagement des professeurs en éducation dans des activités importantes de recherche.

En général, les doyens paraissent préférer que les professeurs d'éducation aient reçu la plus grande partie de leur formation dans des écoles ou facultés d'éducation, plutôt que dans d'autres facultés. Compte tenu du développement passé des facultés d'éducation, et du fait que l'intérêt pour la recherche est récent dans plusieurs de ces facultés, nous sommes peut-être ici dans une sorte de cercle vicieux qui ne peut être brisé que si les facultés d'éducation recrutent plusieurs de leurs nouveaux professeurs parmi les diplômés d'autres facultés. Pourtant, si les doyens francophones paraissent intéressés à engager de nouveaux professeurs formés dans d'autres facultés, les doyens anglophones préfèrent chercher leurs nouveaux professeurs parmi les diplômés en éducation. Nous retrouvons là une tendance observée dans toutes nos sources: à l'exception de l'université F, dont le département d'éducation est tout nouveau et encore petit, les facultés de langue anglaise sont nettement orientées vers la formation des maîtres. On comprend dès lors la préférence des doyens anglophones pour les professeurs possédant une formation en éducation; il reste que cette préférence est défavorable à la formation de chercheurs, si notre hypothèse du cercle vicieux est juste.

Les besoins du milieu de l'éducation en matière de services: cours de perfectionnement, stages, consultation, etc., entraînent un surcroît de travail qui mobilise du temps et de l'énergie que les professeurs pourraient consacrer à la recherche.

On peut supposer que le petit nombre de professeurs d'éducation qui ont pris des congés sabbatiques indique un manque d'intérêt de la part des facultés mêmes, qui n'encourageraient pas la recherche indépendante que permettent les congés sabbatiques. On peut d'un autre côté, supposer que les professeurs eux-mêmes se préoccupent peu de recherche et ne profitent pas du régime de congés sabbatiques; dans les rares cas relevés, la recherche poursuivie au cours du congé, l'a été en vue de satisfaire aux exigences du doctorat.

En résumé, la majorité des professeurs d'éducation paraissent être, par leur formation, leur expérience, et leur activité courante, mieux orientés vers la formation d'enseignants, de spécialistes en éducation et d'administrateurs, que vers la recherche ou la formation de chercheurs.

Les doyens

Nous avons demandé aux doyens de nous parler de leur propre expérience et d'expliquer leurs attitudes relatives à leur propre rôle et à celui de leurs professeurs.

Cinq des six doyens ont à quelque moment de leur carrière, enseigné dans les écoles publiques. Certains ont été

directeurs d'écoles, administrateurs, conseillers d'orientation, inspecteurs d'écoles, fonctionnaires au département de l'Instruction publique. On peut en conclure qu'ils ont tous une expérience qui les oriente vers l'enseignement, mais on ne peut en dire autant de leur orientation vers la recherche. Mis à part la préparation de leur thèse, aucun d'eux n'a jamais consacré six mois à la recherche ni fait partie du personnel d'un organisme de recherche. De plus, seulement deux des six doyens ont donné des cours en méthodes de recherche ou en statistique.

Non seulement l'expérience des doyens les destine-t-elle peu à la recherche, mais leur activité de recherche est actuellement plutôt réduite. Un seul doyen dirigeait personnellement une recherche, de caractère empirique. A cause des exigences de l'administration d'une faculté, on ne peut sans doute pas attendre des doyens qu'ils poursuivent des recherches personnellement. Ce qui nous paraît pourtant expliquer leur peu d'activité en recherche, c'est que les doyens des facultés d'éducation, comme leurs professeurs, aient été choisis surtout pour leur formation et leur expérience, qui les qualifient davantage pour la formation de maîtres. On pouvait donc s'attendre à une attitude moins enthousiaste par rapport à la recherche, que s'ils avaient eu une autre formation.

Malgré tout, les doyens nous ont paru en faveur de la recherche. Ils s'accordent à trouver que la conduite de recherches aide un professeur dans son enseignement. Ils favorisent d'ailleurs le travail de recherche en allégeant la tâche de ceux de leurs professeurs qui veulent s'y adonner. Toutefois, étant donné les besoins en formation des maîtres et en services

au milieu, nous avons interprété les remarques des doyens comme l'indication de difficultés qu'ils éprouveraient à encourager fortement leurs professeurs à la recherche, en particulier à cause du peu de ressources dont ils disposent.

On peut constater ce manque de ressources non seulement d'après des affirmations générales des doyens, mais d'après des renseignements précis. Par exemple, seulement trois des six facultés ont un budget pour la recherche, et encore est-il restreint. Le plus fort de ces budgets était, au moment de l'enquête, de $10,000.[1] Autre exemple, une seule faculté comprend des services ou équipes de recherche, et une seule prévoit la création d'un centre ou de services de recherche.

Il se peut que la faveur des doyens pour la recherche soit attiédie dans une certaine mesure par l'attitude de leurs professeurs. Cette possibilité apparaît en particulier dans les facultés francophones dont les doyens estiment que leurs professeurs désirent qu'ils leur facilitent la recherche mais non pas qu'ils "l'encouragent activement".

Les doyens de langue française et ceux de langue anglaise diffèrent un peu d'opinion quant à l'importance des sujets de recherche: les doyens anglophones accordent la priorité à la recherche en orientation, alors que les doyens francophones l'accordent à la recherche en lecture et sur les tests et la mesure. Par ailleurs, tous les doyens souhaitent davantage qu'il

---

[1] Le présent chapitre a été soumis aux doyens. L'un deux nous a signalé que le poste "recherche" du budget de sa faculté s'est accru un peu depuis notre enquête. D'autre part, nous avons appris que le poste "recherche" d'une autre faculté avait été supprimé.

se fasse de la recherche sur les matières d'enseignement que dans d'autres domaines, tels que les tests, les méthodes de recherche, le développement de l'enfant, etc.

En résumé, on constate que les doyens ont été choisis d'après leur préparation et leur expérience en vue de la formation des maîtres, non pas d'après leur orientation vers la recherche. On peut s'attendre que leur attitude envers la recherche, sans être d'opposition, soit moins positive que s'ils avaient été choisis d'après d'autres critères. En réalité, tous les doyens sauf un, trouvent qu'il ne serait pas bon que certains professeurs d'éducation ne fassent que de la recherche. Même si tous les doyens se déclarent favorables à la recherche, un seul avait au moment de l'enquête des projets précis propres à accroître l'activité de recherche dans sa faculté. Les échanges de vues entre les six doyens à l'occasion de réunions d'organismes canadiens, où peuvent être présentés et discutés des rapports de recherche, paraissent improbables.

Ces faits relatifs aux doyens eux-mêmes et les renseignements qu'ils nous ont fournis au sujet des étudiants et des professeurs, ne nous inspirent pas un grand optimisme en ce qui concerne l'avenir de la recherche en éducation au Québec. Il ne s'agit pas ici d'imputer notre pessimisme aux seuls doyens; il convient pourtant de dire que le commentaire d'un des doyens à la lecture de ce chapitre-ci, ne nous encourage pas beaucoup.[1]

---

[1] a) Remarque du doyen B: "... tant que les universités devront restreindre l'accroissement du corps professoral et qu'elles auront l'obligation de former les maîtres, il est bien sûr qu'elles ne pourront pas engager de professeurs dont la principale tâche soit de faire de la recherche."

b) La fermeture des écoles normales entraînera des responsabilités plus lourdes quant à la formation des maîtres, dans les facultés de langue française.

Certains facteurs peuvent nous faire espérer une amélioration dans l'avenir. Les facultés d'éducation au Québec sont relativement récentes; avec le temps, la recherche pourra se développer. De plus, depuis peu mais de plus en plus, les chercheurs peuvent trouver des fonds pour la recherche. Pour leur part, en réponse à une question sur la façon dont ils utiliseraient une somme importante pour la recherche, les doyens ont exposé des plans originaux et audacieux, qui favoriseraient sûrement beaucoup la recherche.

Enfin, il faut se rappeler que toutes les données étudiées dans ce chapitre proviennent d'interviews auprès de six personnes. Elles se fondent sur les jugements et les opinions des seuls doyens. Dans les chapitres suivants, nous traiterons des mêmes questions, mais nous étudierons les réponses de grands nombres de professeurs des facultés d'éducation, d'étudiants, et de chercheurs qui travaillent en dehors des facultés d'éducation: facultés des arts, de sciences sociales, de philosophie, etc., écoles normales, commissions scolaires, organismes non universitaires.

Chapitre II

LES PROFESSEURS DES FACULTÉS DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Dans ce chapitre nous suivrons le plan que voici: premièrement, nous tenterons de résumer les caractéristiques des trois grandes universités qui les distinguent les unes des autres; deuxièmement, nous présenterons les conclusions générales tirées des données relatives aux trois universités et qui nous paraissent s'appliquer aux six universités. Les résultats de l'analyse des facteurs reliés à l'activité de recherche sont insérés dans les différentes sections.

Nous décrivons les trois grandes universités, sans les identifier, pour illustrer le fait qu'il existe des différences dans les conditions de la recherche.

Université A

L'impression générale que donne la faculté des sciences de l'éducation de l'université A en est une d'activité intense en recherche. Le rang universitaire moyen y est élevé. En comparaison des deux autres universités, une grande proportion du corps professoral enseigne habituellement aux cours d'été. Pendant l'année universitaire, les professeurs travaillent un plus grand nombre d'heures et en même temps consacrent une plus grande proportion de leur temps à la recherche. Il se peut que cela dépende de ce qu'une grande proportion des professeurs à l'université A perçoivent qu'ils retirent certains avantages de leur activité de recherche: rémunération supplémentaire, aide pour assister à des congrès, plus grande liberté de définir

leurs tâches. Un autre signe de la grande activité de recherche se trouve dans le fait que les participants estiment que les professeurs de cette faculté ont été surchargés en raison des exemptions d'enseignement accordées à ceux d'entre eux qui font de la recherche. Les participants semblent bien au courant de l'activité de recherche et de ce qu'elle coûte; pourtant, au moins un tiers d'entre eux pensent qu'il devrait être possible à un professeur très actif en recherche d'être libéré de tout enseignement. Cela correspond à d'autres faits: par exemple, un plus grand nombre de participants de cette faculté-ci trouvent que, dans le choix des professeurs, il conviendrait de préférer un grade de recherche à un grade sans thèse.

Il apparaît que la qualité de la recherche entreprise par des participants de cette faculté est meilleure que celle qui se fait ailleurs. Par exemple, les professeurs de cette faculté emploient davantage la statistique inductive que les professeurs d'autres facultés, qui utilisent surtout la statistique descriptive; de plus, une plus grande proportion des professeurs de cette faculté ont reçu plus d'une subvention, ce qui indique une plus longue expérience. Quant à l'importance des projets de recherche, le fait qu'une plus grande proportion des professeurs aient demandé de fortes subventions (de plus de $10,000) et qu'une plus grande proportion aient exprimé le besoin des services de consultants et de personnel spécialisé, indique que des travaux de grande envergure sont en cours.

En résumé, il ressort que l'université A dispose des professeurs qualifiés et ayant de l'expérience en recherche, consacre les ressources nécessaires, encourage des programmes de recherche et poursuit des recherches de qualité, en comparaison des facultés d'éducation des universités B et C.

Université B

Comparée aux universités A et C, l'université B paraît insister davantage sur la formation des enseignants; cela se manifeste de plusieurs façons et il est probable que cela nuise à l'activité de recherche. Parmi les signes de cette préoccupation de la formation des maîtres, mentionnons que plus de 80 p. 100 des professeurs détiennent des brevets d'enseignement, plus de la moitié ont l'expérience de l'enseignement à l'école élémentaire, et les trois quarts, l'expérience de l'enseignement au secondaire. Des trois grandes universités, c'est à l'université B que se trouve la plus petite proportion de participants qui aient de l'expérience en recherche, malgré le fait que l'échantillon des participants de l'université B comprend en majorité des professeurs intéressés à la recherche. Il semble que la majorité des professeurs de cette faculté aient été choisis surtout pour leur aptitude à la formation des maîtres plutôt que pour leur compétence en recherche.

La tâche d'enseignement à l'université B est plus lourde que dans les deux autres universités. En comparaison des universités A et C, un plus grand nombre de professeurs sont tenus à des travaux en comité, et les tâches autres que la recherche prennent une plus large part de leur semaine de travail. La situation dans cette faculté paraît moins favorable à la recherche que dans les deux autres facultés.

Les professeurs de cette faculté-ci ont moins tendance à trouver qu'ils peuvent retirer des avantages de la poursuite de recherches. De fait, plus de la moitié estiment qu'aucune

concession n'est consentie à ceux qui font de la recherche; par comparaison à l'université A, les professeurs de cette faculté ne sont pas surchargés en raison de l'activité de recherche de certains d'entre eux.

Les professeurs à l'université B pensent que dans le choix de nouveau personnel, la faculté ne donne la préférence ni aux grades de recherche ni aux grades de formation pratique, et ils pensent qu'il ne faut donner la préférence à aucun. Il n'est pas surprenant que les participants de cette faculté indiquent que leur faculté est celle des trois qui tend le moins à diriger les étudiants vers les grades de recherche.

Pour ce qui est des caractéristiques à rechercher chez les candidats à des postes de professeurs, il est évident que les professeurs de cette faculté sont les moins intéressés à la recherche, des trois universités. Ils sont presque exclusivement favorables à l'engagement de professeurs formés dans une faculté d'éducation et, souvent, qui aient l'expérience de l'enseignement de leur discipline dans une école élémentaire ou secondaire. A propos des types de programme dans lesquels ils estiment que les étudiants sont dirigés, les professeurs de cette faculté ont plus tendance que les autres à trouver que l'importance accordée par la faculté aux programmes de recherche par rapport aux programmes de formation pratique, est suffisante ou excessive. Plus que ceux des deux autres facultés, les professeurs de l'université B diffèrent d'opinion entre eux quant à la proportion du corps professoral qu'il conviendrait de charger de diriger les recherches des étudiants. Peut-être trouve-t-on ici une indication d'une plus grande diversité de formation et de spécialisation des fonctions à cette université.

Il se peut que, tandis qu'aux universités A et C, on s'attendrait que tous les nouveaux professeurs fassent un peu de recherche, à l'université B seulement quelques-uns soient tenus de s'intéresser sérieusement à la recherche.

Moins de participants de cette faculté-ci estiment que les professeurs d'autres départements ou facultés devraient participer à l'évaluation des thèses des étudiants.

Une plus petite proportion des professeurs à l'université B déclarent avoir fait de la recherche. En comparaison des deux autres facultés, la moitié moins de professeurs disent qu'ils ont fait des recherches dans le passé; ceux qui font de la recherche ont moins tendance que leurs homologues des universités A et C à y consacrer dix heures ou plus par semaine. De plus, cette faculté comprend la plus petite proportion de participants qui expriment l'intention de poursuivre des recherches dans les deux années suivantes. Malgré leur plus grande expérience de l'enseignement à l'école secondaire, ils ont moins tendance à recourir aux étudiants du cours secondaire comme sources de données pour leurs recherches; il semble qu'ils ne tirent pas avantage de leur contact avec les écoles pour leur activité de recherche. L'activité réduite de recherche que nous constatons à l'université B correspond au fait que lorsque les participants de cette faculté demandent des fonds pour la recherche, ils ont tendance à demander des sommes plus petites que les participants des autres universités.

Non seulement les participants de cette université mènent-ils moins de recherche eux-mêmes, mais environ un tiers

d'entre eux déclarent qu'ils ne sont pas intéressés à recevoir de l'information sur les recherches en cours. De plus, ils semblent collaborer moins avec d'autres spécialistes dans des activités de recherche.

Dernière comparaison: dans notre description de l'université A, nous avons souligné qu'à cette université, on semble affecter beaucoup de personnel à la recherche. Au contraire, l'inverse semble se produire à l'université B, où les professeurs trouvent le moins facilement du personnel pour les aider dans leurs recherches.

Université C

Si des patterns ressortent de l'étude des universités A et B (orientées respectivement vers la recherche ou vers la formation des maîtres), il est plus difficile d'en arriver à une image précise de l'université C. Il nous semble que cette université tient une place intermédiaire entre les deux extrêmes représentés par les deux autres universités. Par exemple, c'est à l'université C que la plus grande proportion des participants estiment que la plupart des professeurs devraient à la fois enseigner et faire de la recherche. Les tâches d'enseignement sont les moindres à cette université et une plus grande proportion des professeurs consacrent quinze heures ou plus par semaine à la recherche: leur opinion quant au double rôle du professeur semble se refléter dans leur propre activité. De plus, 80 p. 100 des participants passent moins de cinq heures par semaine à la surveillance d'étudiants. Contrairement aux autres universités, où environ un tiers des participants se trouvent admissibles à un congé sabbatique, ici seulement un sur dix se

considère admissible. Si cela est relié au nombre d'années de service à cette université, il faudrait conclure que plusieurs participants n'ont pas encore l'ancienneté voulue pour dépasser le rang de chargé d'enseignement.

Si l'on peut dégager un patron caractéristique de ces données, c'est celui d'un double rôle pour les professeurs, déjà mentionné, allié à une plus grande collaboration avec d'autres professeurs de la même université (comités d'examen de thèses, participation de professeurs d'autres facultés au choix de professeurs, et d'autres formes de collaboration) de même qu'à une tendance à avoir plus de contacts avec le personnel des écoles: directeurs, enseignants et élèves. Des professeurs des trois universités, ceux de l'université C sont ceux qui ont le plus de projets de recherche pour les deux années suivantes.

UNIVERSITÉS EN GÉNÉRAL

Définition de la recherche pédagogique

Les professeurs s'accordent sur plusieurs points quant à la définition de la recherche. Un grand nombre incluent dans la définition de la recherche l'étude des facteurs qui modifient le processus d'enseignement et d'apprentissage dans les classes, les études en psychologie de l'apprentissage et du développement, et l'évaluation de l'efficacité de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement. Beaucoup s'accordent à exclure de la définition, la présentation aux gouvernements de preuves sur les besoins financiers des écoles et la lecture de périodiques de recherche pédagogique pour en tirer matière pour l'enseignement.

Toutefois, les opinions sont partagées sur certains points; par exemple, près de 50 p. 100 des participants estiment que l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement est une activité de recherche tandis que 50 p. 100 estiment le contraire. Les participants se partagent aussi presque également quant à l'analyse des grandes idées ou des postulats philosophiques qui sous-tendent les questions pédagogiques actuelles et quant à l'étude des conditions de l'administration scolaire.

Les programmes et les méthodes d'enseignement sont un domaine sur lequel les professeurs d'éducation font peu de recherche; toutefois ils s'accordent à trouver que l'évaluation des programmes et des méthodes d'enseignement devrait être incluse dans la définition de la recherche pédagogique. De fait, un seul autre item de la liste proposée fait plus fréquemment l'unanimité que la recherche sur les programmes, c'est l'étude des facteurs qui modifient le processus d'enseignement et d'apprentissage dans les classes.

Formation et rang universitaire

Plus d'un tiers des participants ont rang de professeur ou de professeur agrégé (35 p. 100), et pourtant, seulement 29 p. 100 de ceux qui font de la recherche occupent ces rangs. Il apparaît que le rang est en relation inverse avec l'activité de recherche. La grande majorité des professeurs des facultés d'éducation ont au moins un grade du niveau du baccalauréat, mais moins d'un tiers (29 p. 100) ont terminé un doctorat avec thèse. Si nous ajoutons à ce groupe ceux qui poursuivent des études doctorales avec thèse, nous obtenons une proportion de 55 p. 100 pour ceux qui ont entrepris ou terminé un doctorat.

Même si nous n'avons pas de données précises pour établir une comparaison avec les professeurs d'autres facultés, nous pensons que la proportion de professeurs d'éducation qui ont des doctorats est faible; il n'a pas été possible cependant de trouver une relation entre le fait d'avoir terminé un doctorat avec thèse et la production de recherche. Cela peut signifier que la formation universitaire au niveau du doctorat n'est importante dans les facultés d'éducation ni pour obtenir un poste ni comme prélude à la poursuite d'activités de recherche. Nous croyons qu'il serait intéressant de chercher pourquoi ceux qui ont des doctorats ne produisent pas plus de recherche que ceux qui n'en ont pas.

Environ les deux tiers de tous les participants détiennent un brevet d'enseignement. De plus, au moins la même proportion ont de l'expérience dans l'enseignement à l'école élémentaire ou secondaire. Cependant notre analyse n'a pas montré si ceux qui ont un brevet ou de l'expérience de l'enseignement font plus ou moins de recherche que ceux qui n'ont pas de brevet ou d'expérience de l'enseignement. Les données réunies au Québec ne vont pas dans le même sens que les conclusions de Sieber, à savoir qu'il existe une relation inverse entre le fait d'avoir une formation à l'enseignement et la production de la recherche.

Nous avons étudié la possibilité que le travail dans une faculté d'éducation soit une étape dans une carrière commencée dans l'enseignement et poursuivie dans l'administration. Toutefois, comme peu de participants (environ 8 p. 100 pour le niveau élémentaire et 13 p. 100 pour le niveau secondaire) ont eu de l'expérience dans l'administration scolaire, il semble qu'une telle expérience n'aille pas de soi chez les professeurs d'éducation. Près d'un quart des participants indiquent pourtant qu'ils ont fait de l'administration au collège ou à l'université.

Activité courante

La recherche constitue très rarement la seule activité des professeurs de facultés d'éducation et l'importance de leurs autres responsabilités telles que l'enseignement, est certainement reliée au temps qui peut être consacré à la recherche. Par exemple, 55 p. 100 de tous les participants préparent leurs cours pendant plus de dix heures par semaine et 27 p. 100 enseignent plus de dix heures par semaine. Il n'est donc pas étonnant que, compte tenu des autres activités comme les services à l'extérieur ou l'administration, moins d'un participant sur trois déclare passer dix heures ou plus par semaine à la recherche; la moitié des participants estiment qu'ils passent trop peu de temps à la recherche. Ces faits sont d'autant plus intéressants qu'il existe une relation inverse significative entre le temps consacré à l'enseignement et le temps consacré à la recherche.

Comme bien des chercheurs trouvent que l'été est une saison propice à la recherche parce qu'ils n'ont pas à enseigner, nous avons étudié la relation entre l'enseignement aux cours d'été et la production de recherches. Moins d'un participant sur dix est tenu d'enseigner aux cours d'été, mais 55 p. 100 disent qu'ils enseignent habituellement; il nous est toutefois impossible d'établir une relation significative entre l'enseignement aux cours d'été et la production de recherches. De fait, la tendance va dans la direction opposée à celle que nous avions prévue.

Attitudes à l'égard de la recherche

Beaucoup d'étudiants poursuivent des études supérieures en éducation afin d'enrichir ou de mettre à jour leurs connaissances pratiques pour l'enseignement; nous faisons une distinction entre ceux qui suivent des programmes de formation pratique et ceux qui suivent des programmes de formation théorique. Ces derniers sont habituellement obligés de faire une recherche qui donne lieu à une thèse, alors que tel n'est pas le cas pour les premiers. Soixante-dix pour cent des professeurs sont en faveur d'un régime de grades qui reflète la distinction entre la formation professionnelle, sans thèse (M.Ed., D.Ed.), et les grades avec thèse (M.A., Ph.D.). L'attitude relative à cette question n'a pas de rapport avec la production de recherches.

Une forte majorité des participants, - plus de 70 p. 100, - estiment que le nombre d'étudiants qui se destinent à des carrières de recherche est insuffisant ou très insuffisant et ceux qui consacrent une part importante de leur semaine de travail à la recherche ont plus tendance à être de cet avis.

De nombreux participants trouvent que l'importance accordée à la recherche dans leur faculté est moindre que dans l'ensemble de l'université. Ils estiment que l'enseignement devrait être associé à la recherche, mais ils pensent que la politique de leur institution n'est pas aussi favorable à la recherche que leur propre attitude. Pour le moment, il ne semble pas que la conduite de recherches soit exigée des professeurs des facultés d'éducation et environ la moitié des participants rejettent l'idée que la recherche devrait être exigée de tous les professeurs.

Nous pensions que ceux qui font de la recherche souhaiteraient plus que les autres, que tous les professeurs soient tenus de faire de la recherche; mais notre analyse ne révèle pas de relation significative entre une telle attitude et la production de recherches. Malgré cela, ceux qui consacrent une partie importante de leur semaine de travail à la recherche ont plus tendance que les autres professeurs à trouver que les instituteurs devraient participer à la conception comme à la conduite de la recherche pédagogique. En général cependant, les participants trouvent que la conception et la conduite de recherche revient d'abord aux professeurs chargés de la formation des maîtres, aux chercheurs professionnels et aux spécialistes en sciences du comportement.

Les facteurs reliés à la conduite de recherche

Sans aucun doute la formation et l'expérience des chercheurs jouent un grand rôle dans leur compétence et leurs intérêts en matière de recherche. De fait, les deux tiers des participants déclarent que leur formation et leurs aptitudes déterminent généralement leur choix des problèmes qu'ils soumettent à la recherche.

La politique de la faculté et l'activité de l'administration influencent aussi la production de recherches. Par exemple, les participants croient qu'un accroissement du nombre d'étudiants aux cours d'été serait défavorable aux conditions de la recherche dans leur faculté. Ils souhaitent que les administrateurs facilitent et encouragent activement la recherche, mais perçoivent que ceux-ci laissent plutôt la recherche entièrement à l'initiative des chercheurs. Même s'ils ne souhaitent pas que

les administrateurs dirigent des programmes de recherche, il semble qu'ils désirent plus d'encouragement qu'ils n'ont l'impression d'en recevoir.

Une façon d'encourager la recherche consiste à accorder des congés sabbatiques. Moins de 10 p. 100 des participants ont demandé de tels congés et moins d'un sur quatre estime qu'il est ou qu'il a été admissible. Il semble exister une assez grande confusion chez les participants en ce qui concerne la politique de congés sabbatiques: beaucoup ne savent pas quelle est cette politique et d'autres, qui croient le savoir, indiquent des normes différentes pour la même institution.

En général, les participants reconnaissent que les chercheurs obtiennent plus de prestige dans leurs facultés et plus d'aide de l'université pour assister à des congrès, en conséquence de leur activité de recherche. De plus, les participants pensent que les professeurs qui font de la recherche jouissent d'une plus grande liberté pour déterminer leurs tâches. En réponse aux questions sur les avantages qui découlent de l'exercice de la recherche, la proportion des participants qui indiquent que d'autres jouissent de ces avantages est toujours plus grande que la proportion de ceux qui disent en jouir eux-mêmes. On peut observer là un élément d'envie fondé sur l'idée que d'autres chercheurs obtiennent plus d'avantages que soi-même; par contre il se peut que de nombreux participants qui ne poursuivent pas de recherche eux-mêmes estiment que leurs collègues qui en font reçoivent certains encouragements.

Les professeurs peuvent recevoir de l'encouragement à l'activité de recherche d'autres sources que la faculté elle-même. Par exemple, la moitié des participants disent que la publication d'une liste de domaines prioritaires de recherche, de même que la possibilité de recevoir de l'aide financière, influenceraient leur choix de sujets de recherche. Toutefois, le fait que peu de participants citent la disponibilité de fonds comme facteur de choix dans les recherches qu'ils ont menées avant de répondre au questionnaire, ne devrait pas nous faire déduire que la disponibilité de fonds n'est pas importante dans la production de recherches. Le peu d'influence qu'elle a exercé dans le passé peut avoir été l'effet simplement de l'absence de fonds pour la recherche pédagogique. Nous nous appuyons sur la constatation que la proportion des participants qui avaient reçu des fonds dans les deux années précédant notre enquête était très petite. Quarante professeurs des universités A, B et C avaient demandé des fonds dans cette période; seulement la moitié d'entre eux en avaient reçu. Heureusement, cette proportion semble s'accroître actuellement. Même si un petit nombre a demandé et reçu des fonds, une proportion importante des participants indiquent l'existence de besoins financiers qui ne sont pas satisfaits par les subventions. Toutefois, les subventions sont en relation avec l'activité de recherche. Sur ceux qui ont reçu des subventions, 76 p. 100 ont des projets de recherche pour les deux années suivantes tandis que seulement 53 p. 100 de ceux qui n'ont pas reçu de subventions ont de tels projets. La différence est significative statistiquement.

Les principales sources de fonds auxquelles les Québécois se sont adressés sont situées dans le Québec. Elles comprennent l'I.R.P., les universités québécoises, la Fédération des commissions scolaires catholiques et le Conseil supérieur de l'éducation.

Il paraîtrait souhaitable que les chercheurs québécois explorent un champ plus vaste et tentent d'obtenir une part des ressources offertes par les organisations nationales et internationales, gouvernementales ou philanthropiques. Nous devons aussi conclure qu'une organisation comme l'I.R.P. peut jouer un rôle important en proposant des champs de recherche, en fournissant de l'information sur les sources de fonds et en offrant lui-même des fonds pour la recherche.

Il existe apparemment des besoins en subventions de recherche qui ne sont pas satisfaits; bien que les sommes nécessaires puissent différer d'une université à l'autre, notre analyse révèle que les professeurs qui ont des besoins financiers sont en réalité ceux qui font de la recherche. C'est pourquoi nous croyons pouvoir dire que si plus de fonds étaient consacrés à la recherche pédagogique, l'activité s'accroîtrait, même si le nombre de chercheurs restait le même.

Types de recherches entreprises

A en juger par les réponses des professeurs des facultés de sciences de l'éducation, ceux-ci s'intéressent à peu près également à la recherche entreprise pour vérifier des théories et à la recherche destinée à améliorer la pratique. Les professeurs travaillent habituellement sur des populations avec lesquelles ils ont de l'expérience et des contacts; c'est ainsi qu'ils ont tendance à tirer leurs données de populations d'enseignants, d'élèves du secondaire et d'étudiants universitaires. Malgré cette tendance à tirer leurs données de sources qui leur sont familières, les participants préfèrent généralement faire de la recherche sur des questions théoriques plutôt que sur des problèmes courants d'éducation; ainsi ils préfèrent travailler

sur les tests et la mesure, l'administration scolaire et la psychologie de l'apprentissage, plutôt que sur des questions de programmes et de méthodes. Pourtant il existe des domaines importants qui sont strictement d'éducation, tels la formation des maîtres, l'orientation scolaire et professionnelle, les méthodes d'enseignement.

Pour ce qui est des méthodes de recherche, les participants préfèrent l'expérimentation, l'usage de questionnaires et l'analyse de données déjà existantes.

La méthode d'analyse la plus répandue est statistique, avec une légère préférence pour la statistique descriptive plutôt que pour la statistique inductive. Nous constatons que la qualité technique de la recherche pédagogique est relativement médiocre, ce qui peut tenir à l'un des deux faits suivants ou aux deux à la fois: premièrement, la formation de certains professeurs peut ne pas leur permettre d'employer la statistique inductive; deuxièmement, étant donné que si peu de recherche a été fait jusqu'ici en éducation, il peut être nécessaire en ce moment d'exécuter d'abord des travaux descriptifs sur lesquels des études inductives pourront être élaborées plus tard.

Nous avons noté la tendance des chercheurs en éducation à travailler dans des questions théoriques, en vue de vérifier ou d'élargir des théories, au détriment de la recherche destinée à améliorer la pratique, en particulier dans le domaine des programmes et des méthodes. Cela est également vrai de ceux qui ont reçu une formation à l'enseignement et de ceux qui n'en ont pas reçu. Les professeurs aimeraient qu'il se fasse plus de

recherche dans les domaines de la formation des maîtres, de la faculté créatrice chez les étudiants, des relations entre l'école et le milieu, et de l'enseignement comme profession. Si l'on compare les recherches qu'ils font aux sortes de recherches qu'ils jugent souhaitables, nous trouvons peu d'intérêt pour la recherche sur les programmes et les méthodes d'enseignement et ne pouvons que nous demander qui s'occupera de ce genre de recherches sinon les professeurs des facultés de sciences de l'éducation.

Collaboration avec d'autres scientifiques

Les participants paraissent favorables à la participation des autres facultés à la formation des étudiants en éducation. Toutefois, moins de la moitié des participants ont jamais travaillé avec des collègues même dans leur propre organisation et seulement un quart disent qu'ils ont travaillé avec des chercheurs dans d'autres organisations. Un grand nombre de professeurs n'ont pas eu affaire à d'autres éducateurs au cours de l'année, pour des fins de recherche. Il semble que les chercheurs travaillent habituellement seuls.

La tendance des chercheurs en éducation à ne pas entrer en collaboration directe avec d'autres spécialistes semble refléter l'organisation particulière des facultés d'éducation. Celles-ci font peu d'échanges de ressources ou de documentation. L'isolationisme semble caractéristique à la fois des personnes et des institutions.

Attitudes à l'égard de la collaboration

Il existe un certain degré de collaboration avec les membres d'autres facultés, en particulier dans l'enseignement et par la participation aux comités d'examen de thèses; mais il existe aussi un désir de plus grande collaboration. Plus de la moitié des participants souhaitent l'établissement de séminaires ou de comités interdisciplinaires pour discuter de questions scientifiques et 58 p. 100 sont en faveur de l'engagement de professeurs d'autres facultés de leur université pour mener des recherches en éducation.

Les attitudes à l'égard de la collaboration ne révèlent aucun désir de la part des professeurs d'éducation de tomber sous le contrôle de professeurs d'autres facultés. Seulement 17 p. 100 des participants indiquent le désir que des professeurs d'autres facultés participent au choix de nouveaux professeurs d'éducation.

Ceux qui font de la recherche semblent être plus en faveur de la collaboration que ceux qui n'en font pas. Par exemple, ils ont tendance plus que les autres, et de façon significative, à favoriser des échanges dans les comités d'examen de thèses et à souhaiter l'engagement conjoint de chercheurs par leur faculté et d'autres facultés, de même que l'engagement de professeurs de l'extérieur pour l'enseignement. De plus, ceux qui font de la recherche coopèrent davantage avec des professeurs d'autres facultés que ceux qui ne font pas de recherche et ce, de façon significative.

Problèmes reliés à la conduite de recherches

Nous avons déjà mentionné le fait que même si les chercheurs trouvent qu'il peut résulter certains avantages de la poursuite de recherches, la majorité des participants à notre enquête perçoivent que la faculté d'éducation accorde moins d'importance à la recherche que les autres facultés. Ceci se rattache probablement au fait que la formation des maîtres est un domaine très exigeant et qu'elle retient beaucoup de temps, d'attention et de personnel. Les chercheurs ont conscience des besoins en équipement et en information sur les recherches terminées ou en cours. Aussi, de nombreux chercheurs signalent le manque de secrétaires et de dactylos. De fait, les professeurs qui ont reçu des subventions ont tendance à utiliser ces fonds pour payer des secrétaires et du personnel de bureau plus que toute autre catégorie de personnel. Malgré l'encouragement accordé à la recherche, plus d'un tiers des professeurs ne savent pas s'il existe ou non un poste de recherche dans le budget de leur faculté.

Il n'y a pas de doute que le plus grand besoin exprimé par la plus grande proportion de participants, est le besoin d'aide financière. On constate des relations significatives entre la production de recherches et les besoins en personnel de bureau et en personnel technique. Un grand nombre de participants indiquent la nécessité d'être guidés dans leurs démarches pour obtenir des subventions. Un autre problème important semble être un manque de temps mais il paraît être considéré comme un problème interne qui relève de l'université.

Formation des chercheurs

Aucune étude de la production de recherches ne serait complète sans une tentative d'entrevoir les possibilités futures. Une grande partie des ressources futures se trouvent sans doute chez ceux qui poursuivent actuellement des études en éducation. Cela n'est vrai toutefois que de ceux dont les études sont orientées vers la recherche.

La majorité des participants trouvent que les étudiants devraient faire leur choix eux-mêmes entre des études en vue de la pratique ou en vue de la recherche. Cependant 22 p. 100 expriment l'opinion que les étudiants devraient être dirigés dans des programmes de formation à la recherche, alors que seulement 12 p. 100 disent que les étudiants sont effectivement dirigés vers ces programmes. De plus, les participants pensent que l'importance accordée aux programmes de recherche est insuffisante ou très insuffisante, tant dans la province en général que dans leur propre faculté.

Une des caractéristiques qui distinguent les facultés d'éducation des autres facultés est qu'une bonne partie de leurs cours sont dispensés pendant les sessions d'été. Un grand nombre de professeurs pensent qu'un grade en recherche acquis par cours d'été n'atteint pas à la qualité de ceux qui couronnent les études poursuivies durant l'année universitaire. La pratique d'offrir des cours d'été peut nuire au développement de programmes de doctorats; environ la moitié de tous les participants considèrent que l'importance accordée dans leur école au programme de doctorat en comparaison du programme de maîtrise, est insuffisante ou très insuffisante.

En résumé, nous devons conclure que le fait que la plupart des étudiants en éducation soient inscrits à temps partiel à des programmes de maîtrise sans thèse, est regrettable si l'on considère le besoin de notre milieu de former des chercheurs compétents en éducation.

Activité de recherche

En terminant ce chapitre, il nous faut noter que l'activité de recherche des professeurs d'éducation nous paraît faible. Abstraction faite de leur propre définition de la recherche pédagogique, près de la moitié des participants n'ont jamais fait de recherche et seulement un sur sept a terminé plus de trois projets. Seulement les deux cinquièmes des participants ont des projets en cours, ce qui revient à dire que la majorité ne font pas de recherche.

Projets de recherche

La plupart des participants ont répondu à la question relative aux projets de recherche pour les deux prochaines années; la majorité aux universités A et C (62 p. 100 et 85 p. 100) ont répondu affirmativement. Toutefois, à l'université B seulement 36 p. 100 ont manifesté l'intention de mener des recherches dans les deux années suivantes.

Une question sur les intentions pour l'avenir a toutes les chances de susciter des réponses affirmatives, mais les différences dans les réponses aux trois universités nous justifient de prendre ces réponses au sérieux. De plus, la relation entre l'intention de faire de la recherche et les activités courantes de recherche est statistiquement significative ($p < .001$).

Ici se termine la présentation des réponses des professeurs d'éducation à notre questionnaire. Le chapitre suivant étudie les réponses des étudiants.

Chapitre III

LES ÉTUDIANTS

Il est intéressant de comparer les renseignements tirés des réponses des étudiants à ceux que nous avons obtenus des professeurs et des doyens, parce qu'ils portent sur les mêmes problèmes, mais proviennent de sources indépendantes. Quand des données de différentes sources indépendantes produisent essentiellement la même image d'ensemble, la confiance dans la validité de ces données se trouve grandement accrue. C'est le cas justement des données examinées dans le présent chapitre.

Comme dans les chapitres précédents, nous présentons les conclusions en deux sections. Premièrement, nous traitons des trois universités séparément, deuxièmement quand les différences entre les étudiants des trois universités ne sont pas grandes, nous résumons les renseignements relatifs à l'ensemble des étudiants.

Université A

Les réponses des professeurs de l'université A, on s'en souvient, donnaient l'impression que cette université était beaucoup plus orientée vers la recherche que les deux autres. Les réponses des étudiants confirment cette conclusion; leur intérêt pour la recherche est très marqué, comme nous pouvions nous y attendre à en juger d'après leurs professeurs. Cette situation tient en partie au fait que les étudiants à temps partiel de l'université A, contrairement à ceux des universités B et C, font autant de recherche que les étudiants à plein temps. Par exemple, 79 p. 100 des étudiants à plein temps et 74 p. 100 des

étudiants à temps partiel à cette université, suivent un programme d'études qui exige une thèse. C'est à cette université qu'on trouve la plus petite proportion d'étudiants qui font des études doctorales, mais ce n'est pas étonnant étant donné la grande proportion d'étudiants qui sont très jeunes. En effet, 15 p. 100 des étudiants à plein temps ont 21 ans ou moins et presque la moitié ont entre 22 et 24 ans. De fait les participants de cette université s'inscrivent souvent aux études supérieures au moment où ils commencent leurs études du premier cycle.

Un trait frappant, à cette université, est que les différences entre les programmes d'études des étudiants à plein temps et ceux des étudiants à temps partiel, sont minimes. De plus, il existe beaucoup moins de différence que dans les deux autres universités, entre les étudiants à plein temps et les étudiants à temps partiel quant aux contacts individuels ou en petit groupe qu'ils ont avec leurs professeurs.

Université B

Une des caractéristiques propres aux étudiants de l'université B est leur âge puisque 78 p. 100 des étudiants à plein temps ont plus de 27 ans et près de la moitié des étudiants à temps partiel ont plus de 35 ans. Ces chiffres concordent avec le fait que 50 p. 100 des étudiants à plein temps ont des personnes à charge. Même si 65 p. 100 des étudiants à temps partiel ont des personnes à charge, ce qui n'est pas plus que dans les autres universités, l'âge moyen de l'ensemble est beaucoup plus élevé surtout parce que la grande majorité des étudiants, soit 84 p. 100, sont à temps partiel. Une des raisons de cet état de chose est peut-être que pour tous les programmes sauf un,

l'expérience de l'enseignement est exigée à l'admission. Il n'est donc pas surprenant que la majorité des étudiants de l'université B aient une formation à l'enseignement contre moins de la moitié des étudiants à plein temps à l'université A et seulement un tiers à l'université C. Alors que moins d'un étudiant sur cinq aux universités A et C ont l'expérience de l'enseignement élémentaire, près de la moitié des étudiants à plein temps à l'université B ont une telle expérience. La proportion de ceux qui ont l'expérience de l'enseignement secondaire est à l'université B le double de ce qu'elle est aux deux autres universités. De même, on constate que les participants de l'université B comptent la plus grande proportion d'étudiants ayant de l'expérience professionnelle ou dans l'industrie.

L'université B est la seule des trois où les postes d'auxiliaires d'enseignement constituent une source importante d'aide financière pour les étudiants. Les étudiants participent plus souvent au travail des professeurs, dans la recherche ou l'enseignement. Ce genre de collaboration entre professeurs et étudiants est sans doute rendue possible en grande partie par la maturité de ces étudiants, en comparaison des étudiants d'autres universités; le nombre restreint d'étudiants à plein temps rend d'ailleurs cette sorte d'activités très réalisables.

La principale raison pour les etudiants de l'université B, de poursuivre des études supérieures est l'espérance d'avancement professionnel. C'est peut-être parce que, comme ils sont plus âgés, ils sont déjà engagés dans une carrière et qu'ils veulent ajouter à leur expérience une reconnaissance officielle qui puisse leur donner une avance sur leurs collègues.

Pour ce qui est des programmes d'études, le doctorat comprend peu d'étudiants. (Cela semble être vrai pour tout le Québec.) Le programme dominant est la maîtrise: 59 p. 100 des étudiants ont terminé ou préparent actuellement la maîtrise sans thèse et 34 p. 100 ont terminé ou préparent la maîtrise avec thèse. De fait l'université B a la plus forte inscription à la maîtrise sans thèse. Les étudiants ont tendance à poursuivre surtout des études professionnelles. On peut mettre en parallèle l'importance que les étudiants accordent à la formation professionnelle avec l'importance que les professeurs y accordent aussi, comme nous l'avons montré au chapitre II. En comparaison des étudiants des universités A et C, une petite proportion des étudiants de l'université B estiment que tous les professeurs devraient faire au moins quelque recherche.

Comme dans le cas de l'université A, nous constatons que les données fournies par les étudiants nous mènent aux mêmes conclusions que les données fournies par les professeurs. Notons encore une fois une importance plus grande accordée à la formation professionnelle plutôt qu'à la recherche, à l'université B.

Université C

Les participants de l'université C se situent entre ceux de l'université A et ceux de l'université B, quant à l'âge. Ils sont mieux qualifiés que les étudiants des deux autres universités, si l'on considère les grades qu'ils détiennent ou ceux qu'ils poursuivent. De plus, leurs réponses révèlent une plus grande expérience de la recherche.

Ce qui ressort dans cette université, comparée aux deux autres et surtout à l'université A, est la différence entre les programmes que suivent les étudiants à plein temps et les étudiants à temps partiel. On ne peut expliquer ce fait par le déséquilibre entre les deux groupes puisque les participants sont divisés presque également en deux catégories.

Alors que 34 p. 100 des étudiants à plein temps sont inscrits au programme de maîtrise avec thèse, seulement 4 p. 100 des étudiants à temps partiel sont dans cette catégorie. Cela explique peut-être pourquoi 89 p. 100 des étudiants à plein temps contre 18 p. 100 des étudiants à temps partiel, ont des contacts réguliers avec des professeurs, individuellement ou en petits groupes. Le programme dominant chez les étudiants à temps partiel est celui de la licence sans thèse; seulement 4 p. 100 des participants à plein temps sont inscrits à ces programmes.

LES ÉTUDIANTS EN GÉNÉRAL

Rappelons que dans les lignes qui vont suivre nous parlons des étudiants en général sans distinction d'université.

Définition de la recherche pédagogique

Les étudiants, comme leurs professeurs, incluent dans la définition de la recherche l'étude des facteurs qui modifient le processus d'apprentissage et d'enseignement dans les classes, l'évaluation de l'efficacité de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes, les études en psychologie de l'apprentissage et du développement. D'autre part, ils s'accordent à trouver que la mise au point de nouveaux programmes et de méthodes d'enseignement fait partie de la recherche, alors que leurs professeurs

sont partagés presque également à ce sujet. Il existe cependant des points de désaccord parmi les étudiants; un des principaux est l'étude des facteurs relatifs à l'administration scolaire, que les participants de l'université B incluent dans la définition de la recherche tandis que la plupart des autres l'excluent.

Notons que les différences de définition de la recherche pédagogique ont été prises en considération dans notre analyse des facteurs reliés à la production de recherches.

Formation et caractéristiques

La majorité des étudiants en éducation sont des hommes, soit environ les trois quarts des étudiants à plein temps et à temps partiel.

Les étudiants à plein temps sont généralement plus jeunes que les étudiants à temps partiel. Environ la moitié des étudiants à plein temps ont 25 ans ou moins, tandis que les deux tiers des étudiants à temps partiel ont 28 ans ou plus.

Près de la moitié des participants sont étudiants à plein temps. Sur ceux qui sont étudiants à temps partiel, la majorité a reçu une formation à l'enseignement. En général, les deux tiers de tous les étudiants ont un brevet d'enseignement.

Ceux qui ont un brevet d'enseignement sont, moins généralement que les autres, inscrits à des programmes avec thèse, ils ont moins d'expérience passée ou actuelle de la recherche et

FIGURE 1

POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS À PLEIN TEMPS DES TROIS GRANDES UNIVERSITÉS QUI INCLUENT LES ACTIVITÉS DANS LA DÉFINITION DE "RECHERCHE PÉDAGOGIQUE".

	UNIVERSITÉS		
	A	B	C
a) Colliger des statistiques sur les pratiques scolaires et l'efficacité des écoles.	34%	59%	29%
b) Élaborer de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement.	73	56	73
c) Évaluer l'efficacité de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes.	77	88	87
d) Mener les enquêtes dans les écoles (sur les programmes, le financement, l'équipement, etc.).	35	31	30
e) Étudier les facteurs qui modifient le processus d'enseignement et d'apprentissage dans les classes.	80	91	90
f) Répandre de nouveaux programmes, des méthodes d'enseignement et d'autres pratiques scolaires.	30	25	28
g) Étudier les conditions de l'administration scolaire.	22	66	18
h) Mener des études en psychologie de l'apprentissage ou du développement, en général.	65	78	72
i) Fournir au gouvernement des preuves sur les besoins financiers des écoles.	9	6	7
j) Mettre au point de nouveaux tests et instruments de mesure.	61	66	56
k) Analyser les grandes idées ou les postulats philosophiques qui sous-tendent les questions pédagogiques actuelles.	34	59	47
l) Lire les périodiques de recherche pédagogique pour en tirer matière à enseignement.	15	16	21
NOMBRE TOTAL	220	32	137

CENTRE DE DOCUMENTATION
DU SECTEUR PLANIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

moins de projets de recherche pour l'avenir. Plus des deux tiers de tous les étudiants ont l'expérience de l'enseignement; pour ceux-ci, les études supérieures sont presque certainement en rapport avec les espérances d'avancement dans leur situation plutôt qu'avec des intentions de faire de la recherche.

Comme dans le cas de la formation à l'enseignement, l'expérience de l'enseignement semble prédisposer l'étudiant à ne pas s'orienter vers la recherche et pourtant la plupart des participants estiment que la formation à l'enseignement et l'expérience de l'enseignement devraient être exigées des candidats à l'admission aux programmes d'études supérieures en éducation.

Même si les participants ont souvent l'expérience de l'enseignement aux cours élémentaire ou secondaire, très peu ont l'expérience de l'enseignement au CEGEP[1] ou au cours post-secondaire. De plus, alors que les étudiants à plein temps ont peu d'expérience de l'administration scolaire, environ un cinquième des étudiants à temps partiel ont l'expérience de l'administration. Ce genre de différence qui apparaît fréquemment dans notre analyse, fait penser que les programmes d'études à plein temps et à temps partiel répondent à des besoins différents et que les deux sortes de programmes doivent être considérés comme des méthodes importantes de formation supérieure en éducation.

La voie privilégiée qui conduit à la recherche semble être la maîtrise avec thèse. Plusieurs des étudiants à la maîtrise avec thèse poursuivent au moins une recherche supplémentaire,

---

[1] Collège d'enseignement général et professionnel.

s'inscrivant au doctorat dans quelque autre université après avoir obtenu la maîtrise. Par contre, les licences et les maîtrises sans thèse ne mènent pas généralement à la recherche; comme nous l'avons déjà dit, les étudiants inscrits en vue de ces grades sont beaucoup plus nombreux que les autres, dans une proportion de six contre un. Cela semble résulter en grande partie du fait qu'une très grande proportion des étudiants en éducation étudient seulement à temps partiel, et exercent à plein temps l'enseignement ou une autre activité dans le domaine de l'éducation.

Activité courante

La nature des activités entreprises au cours des études a une influence certaine sur les ressources présentes et futures du Québec en matière de recherche. La majorité des étudiants à plein temps et un peu plus de la moitié des étudiants à temps partiel disent qu'une recherche est exigée pour le grade qu'ils poursuivent et environ les deux tiers d'entre eux, étudiants à plein temps ou à temps partiel, considèrent l'exigence de recherche comme très importante ou extrêmement importante. Dans la plupart des cas, la recherche exigée prend la forme d'une thèse. L'importance de la thèse est mise en évidence par le fait que ceux qui font une thèse ont tendance à projeter des recherches après leurs études, à avoir plus de contacts individuels avec des professeurs, à travailler comme auxiliaires de recherche auprès d'autres chercheurs. Ces étudiants sont généralement inscrits à plein temps plutôt qu'à temps partiel.

En plus de la thèse exigée, certains étudiants travaillent à d'autres recherches et ce sont généralement ceux-là qui s'attendent à travailler dans le domaine de la recherche pédagogique après la fin de leurs études.

Non seulement les étudiants à plein temps sont plus généralement que les étudiants à temps partiel engagés dans des recherches en plus de leur thèse mais ils ont plus tendance à suivre des cours obligatoires relatifs à la recherche.

Plus des deux tiers des participants à l'enquête indiquent qu'ils ont reçu des bourses ou des prêts-bourses.

Les postes d'auxiliaires d'enseignement et d'auxiliaires de recherche sont également des sources de fonds. La fonction d'auxiliaire de recherche semble être une forme prometteuse d'aide aux étudiants puisque ceux qui en profitent ont plus tendance que les autres à se proposer de faire de la recherche après la fin de leurs études.

Les étudiants à temps partiel, plus que les étudiants à plein temps, disent que leurs projets de recherche sont de leur propre conception. Ceci, ajouté au fait que les étudiants à temps partiel ont beaucoup moins de contacts avec leurs professeurs, individuellement ou en petit groupe, fait penser qu'ils sont passablement laissés à eux-mêmes dans leurs activités de recherche.

La plupart des étudiants ont des contacts surtout avec leurs professeurs; très peu collaborent avec d'autres chercheurs, des auxiliaires de recherche, des étudiants ou des consultants.

Attitudes à l'égard de la recherche

Parmi les différentes attitudes relevées à l'égard de la recherche, nous discuterons de celles qui concernent la distinction entre les grades de recherche et les grades professionnels et celles qui concernent le rôle des professeurs des facultés d'éducation.

La majorité des étudiants pensent qu'il conviendrait d'établir une distinction entre les grades professionnels et les grades de recherche en éducation, bien qu'une petite proportion se prononcent contre la distinction, alléguant que les deux types de formation sont nécessaires ou que la recherche devrait être exigée pour tous les grades. Ceux qui sont en faveur de la distinction estiment qu'elle permet aux étudiants de choisir une formation conforme à leurs aptitudes personnelles.

La plupart des étudiants trouvent que tous les professeurs devraient et enseigner et faire de la recherche.

Facteurs reliés à la conduite de recherches

Comme nous l'avons remarqué à propos des professeurs, le facteur le plus important dans le choix des problèmes de recherche est la formation et les aptitudes personnelles; les problèmes courants d'éducation viennent au deuxième rang.

En général, les étudiants expriment de l'intérêt pour une liste éventuelle de domaines prioritaires en recherche et admettent qu'une telle liste pourrait influencer leur choix de problèmes à soumettre à la recherche; sur ce point ils s'accordent

avec leurs professeurs. Cela peut tenir à ce qu'une grande proportion de ceux qui font de la recherche ont des besoins financiers, puisqu'ils sont en droit de croire qu'une liste dressée par un service du gouvernement tel que l'I.R.P. pourrait faciliter l'accès à des fonds pour la recherche; mais bien d'autres raisons ont aussi été données.

Types de recherches entreprises

Les chercheurs étudiants utilisent surtout le questionnaire pour réunir des données et la statistique descriptive pour traiter ces données; l'emploi de la méthode expérimentale et de la statistique inductive est moins fréquent. Leurs sources principales de données sont les enseignants et les étudiants.

Attitudes à l'égard de la collaboration

Si la majorité des étudiants estiment que d'autres départements ou facultés devraient être mêlés à la formation des étudiants en éducation qui poursuivent des grades de recherche, ceux qui font de la recherche sont plus favorables à une telle collaboration, et de façon significative, que ceux qui n'en font pas.

Problèmes reliés à la conduite de recherches

La recherche exige que ceux qui s'y adonnent aient accès à de l'équipement, à de la documentation, à des données et à de l'information.

Les participants à notre enquête étaient invités à faire part de leurs principaux besoins pour la recherche. Tandis qu'en général les besoins en données sont satisfaits dans toutes les universités, et que les besoins en équipement ne sont pas pressants, les participants manquent surtout de services relatifs à l'usage de banques de données et au repérage d'information.

Ils reconnaissent très généralement la nécessité de l'information sur les projets de recherche en cours; de plus, les microfiches, les microfilms et les résumés ne sont pas facilement accessibles. L'accès aux populations n'est pas un problème sérieux.

En réponse à deux questions ouvertes sur les problèmes relatifs à la conduite de recherche, le besoin le plus fréquemment mentionné est celui de fonds pour la recherche. Les étudiants reflètent en cela la principale préoccupation de leurs professeurs. On désire aussi une meilleure coordination, des communications plus faciles, plus d'information sur les recherches en cours et l'occasion de travailler en équipe à des projets d'envergure. Les étudiants expriment des difficultés quant à la direction des thèses, à l'accessibilité de leurs professeurs et souhaitent plus de cours sur la recherche et plus de formation pratique à la recherche.

Il est certain que les étudiants rencontrent certaines difficultés dans leur tentative pour mener des recherches; si l'on pouvait remédier à ces difficultés on pourrait aussi mieux employer les étudiants comme chercheurs.

Formation des chercheurs

Les programmes de formation supérieure en éducation se rapportent au perfectionnement des enseignants et des éducateurs comme à la formation de chercheurs au moyen de la conduite de recherches. Près de la moitié des étudiants qui ont répondu à notre enquête estiment que l'importance accordée aux programmes de recherche est insuffisante en comparaison de celle qui est accordée à la formation professionnelle, tandis que moins de 5 p. 100 estiment que cette importance est excessive. Les étudiants eux-mêmes semblent donc se rendre compte de la nécessité d'accroître l'importance attachée à la formation de chercheurs dans les facultés d'éducation. De plus, la plupart des participants trouvent qu'il est nécessaire de prévoir une formation pour ceux qui deviendront des enseignants, de telle sorte qu'ils soient capables de faire de la recherche sur les méthodes d'enseignement dans leurs propres classes.

Malgré les résultats rapportés ci-dessus, l'opinion est assez largement répandue que les techniques et les méthodes utilisées en recherche pédagogique retardent sur les méthodes des sciences humaines en général. Et pourtant, l'ensemble des étudiants rejettent l'idée que "ceux qui choisissent la recherche pédagogique comme carrière devraient recevoir la plus grande partie de leur formation à la recherche de professeurs en sciences du comportement, en dehors de facultés ou d'écoles d'éducation". On semble sceptique aussi quant à la valeur des résultats de la recherche pédagogique pour l'enseignant dans sa classe.

Ces vues apparemment contradictoires peuvent signifier que les facultés d'éducation devraient recruter des experts en sciences du comportement pour leur propre personnel, ce qui

permettrait de procurer aux étudiants une meilleure compétence en recherche, qu'ils aient ou non à faire une thèse. Les recherches produiraient peut-être ainsi des résultats plus utiles aux enseignants.

Activité de recherche

Près de la moitié des étudiants à plein temps mais moins d'un cinquième des étudiants à temps partiel, dans les trois grandes universités, travaillaient à des projets de recherche au moment de l'enquête. De plus, les étudiants à plein temps ont beaucoup plus tendance à faire de la recherche en plus de leur thèse et c'est là sans doute une raison importante de leurs contacts plus fréquents avec leurs professeurs. Nous répétons qu'une proportion plus grande d'étudiants à plein temps accroîtrait presque certainement les ressources en recherche; de plus, il faudrait prendre des mesures pour modifier les programmes d'études aux étudiants à temps partiel de façon que leur activité de recherche soit accrue et améliorée. Cela est possible si l'on en juge par la situation à l'université A, où les étudiants à temps partiel constituent seulement une faible proportion des inscrits et où les programmes qu'ils suivent semblent d'égale valeur, à l'égard de la recherche, à ceux que suivent les étudiants à plein temps. Cette situation contraste vivement avec celle qu'on observe aux universités B et C.

Projets de recherche

Les étudiants poursuivent généralement des études supérieures afin de se qualifier pour leur carrière future. Les étudiants en éducation qui ont répondu à notre questionnaire se destinent généralement à l'orientation professionnelle, à la psycho-pédagogie et à l'enseignement, dans cette ordre. La

recherche tient le sixième rang dans les projets professionnels de l'ensemble des participants; environ un tiers espèrent travailler dans ce domaine, soit en enseignant les méthodes de recherche, soit en faisant de la recherche eux-mêmes, ou les deux. Malgré cette petite proportion, les deux tiers des étudiants à plein temps des trois grandes universités, indiquent qu'ils ont l'intention de faire quelque recherche après la fin de leurs études, mais moins de 50 p. 100 de ceux-ci s'attendent à consacrer la moitié ou plus de leur temps à cette activité.

Les raisons d'entreprendre des études supérieures sont quelque peu différentes chez les étudiants à temps partiel, qui ne mentionnent pas aussi souvent que les étudiants à plein temps le désir d'acquérir des techniques de recherche. Si l'on tient compte du fait que les étudiants à temps partiel sont plus vieux que les étudiants à plein temps et qu'ils sont déjà engagés dans une profession, la constatation ci-dessus correspond à nos prévisions.

Les étudiants se proposent de faire de la recherche en psychologie et sur les méthodes d'enseignement et les problèmes d'apprentissage. Apparemment, les étudiants sont orientés vers les domaines de recherche spécifiquement d'éducation plus que leurs professeurs qui, comme nous l'avons déjà vu, sont plus intéressés à des problèmes abstraits, moins pratiques. Il est intéressant de réfléchir à cette différence entre les étudiants et les professeurs. Signifie-t-elle que la génération actuelle d'étudiants a une orientation plus pratique en recherche pédagogique que les générations précédentes? Existe-t-il dans le régime universitaire un facteur qui rend plus profitable pour les professeurs de poursuivre des recherches théoriques? Les

professeurs en retirent-ils plus de prestige? Est-il plus facile d'obtenir des subventions pour des recherches pures? Les rapports de telles recherches sont-ils plus faciles à publier? Toutes ces questions mériteraient une étude plus poussée.

Chapitre IV

LES CHERCHEURS D'ORGANISATIONS AUTRES QUE LES FACULTÉS D'ÉDUCATION

Ce chapitre traite des chercheurs en éducation qui travaillent dans des organisations autres que les facultés d'éducation. Ces chercheurs ont été groupés dans les catégories suivantes: universités; commissions scolaires; écoles normales et collèges; et "autres". La catégorie "autres" comprend les services de recherche d'associations d'enseignants, d'hôpitaux, d'organismes gouvernementaux ou privés.

Définition de la recherche pédagogique

Nous avons déjà montré qu'une des difficultés éprouvées dans la comparaison entre les chercheurs de différentes organisations, vient du fait qu'ils ne s'accordent pas exactement sur ce qui constitue de la recherche et ce qui n'en est pas.

Certaines activités sont généralement reconnues comme étant ou comme n'étant pas de la recherche. Dans la première catégorie, se trouvent l'étude des facteurs qui modifient le processus d'apprentissage et d'enseignement, et l'évaluation de nouveaux programmes d'études; dans la deuxième catégorie, l'étude de périodiques de recherche pour en tirer matière d'enseignement, et la présentation de preuves au gouvernement des besoins financiers des écoles. Comme chez les professeurs et les étudiants des facultés d'éducation, plusieurs activités sont loin de faire l'unanimité; ce sont: l'analyse des idées et des postulats philosophiques qui sous-tendent les questions pédagogiques actuelles; l'étude des conditions de l'administration

scolaire; l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement; la mise au point de nouveaux tests et instruments de mesure.

Ce manque de consensus sur la définition de la recherche fait qu'il est possible que beaucoup d'activités mentionnées comme activités de recherche par certains participants ne soient pas réellement de la recherche du point de vue de certains autres participants. Du point de vue des professeurs d'université, des chiffres relatifs à la production de recherches dans d'autres organisations, en particulier les collèges, les écoles normales et les commissions scolaires, peuvent paraître exagérés.

Formation à la recherche

Il existe autant de différences dans la formation des participants que dans les organisations auxquelles ils appartiennent. Par exemple, presque tous les participants des universités ont un doctorat tandis que seulement un quart des participants des commissions scolaires détiennent un tel grade. Dans l'hypothèse où le doctorat correspond à une qualification en vue de la recherche, les participants des universités sont les plus qualifiés. Toutefois, nous avons d'autres indices de leur compétence en recherche; nous constatons qu'ils ont plus de formation que les autres participants dans les domaines suivants: statistique, théorie de la mesure, méthodes et techniques de mesure, conception et méthodologie de la recherche, et informatique. De plus, bien que la majorité des participants emploient la statistique descriptive plutôt que la statistique inductive, la proportion des professeurs d'université qui emploient la méthode inductive est plus grande que celle des participants d'autres organisations.

Pour ce qui est de la formation à l'enseignement cependant, les universitaires restent loin derrière les autres participants; seulement un huitième d'entre eux détiennent un brevet d'enseignement. Par contre, plus des trois quarts des participants des commissions scolaires sont des enseignants qualifiés. Nous en venons à la conclusion que les chercheurs qui ont une formation à l'enseignement ont moins tendance que les autres à détenir un doctorat et cette différence est significative statistiquement ($p < .01$). De plus, les participants qui ont un brevet d'enseignement ont moins tendance que ceux qui n'en ont pas, à déclarer qu'ils ont des recherches terminées ou en cours ($p < .05$) et aussi, ont moins tendance à consacrer une proportion importante de leur semaine de travail à la recherche ($p < .05$). Toutefois, ceux qui ont un brevet d'enseignement sont généralement en faveur d'un accroissement de la recherche relative aux programmes d'études ($p < .01$). Ces conclusions doivent cependant être considérées avec réserve puisque les groupes que nous opposons ne sont pas strictement comparables.

Facteurs reliés à la conduite de recherche

Les participants indiquent que leur formation et leurs aptitudes personnelles sont les facteurs les plus importants dans leur choix de problèmes à soumettre à la recherche. C'est pourquoi le fait que les chercheurs en dehors des universités ont plutôt une formation et de l'expérience pratiques, peut expliquer leur tendance à trouver les chercheurs universitaires trop théoriques et peu pratiques. Il est évident cependant que la formation et les aptitudes ne sont pas les seuls facteurs. Les populations choisies comme sources de données sont souvent celles que le chercheur peut atteindre le plus facilement, de sorte que les professeurs d'université utilisent des étudiants d'université tandis que les chercheurs des commissions scolaires tirent des données des élèves des écoles publiques.

Parmi les facteurs qui influencent le choix des projets de recherche, c'est la possibilité d'obtenir des fonds qui est mentionnée le moins souvent par les participants. Cependant à une question directe à savoir si une liste de domaines prioritaires de recherche publiée périodiquement par l'I.R.P. influencerait leur choix, la moitié des participants répondent par l'affirmative, l'énoncé de la question donnait à entendre que les projets portant sur des thèmes contenus dans cette liste seraient plus facilement subventionnés.

Types de recherches entreprises

Les chercheurs de différents genres d'organisations s'intéressent à des domaines de recherche différents. Les domaines les plus fréquents sont d'abord les méthodes d'enseignement, en particulier chez les professeurs d'université et les "autres"; deuxièmement, les tests et la mesure, en particulier dans les commissions scolaires et dans les universités et troisièmement, la psychologie de l'apprentissage, en particulier dans les universités. Le thème de recherche le moins souvent mentionné est l'histoire de l'éducation.

L'ensemble des réponses montre que la recherche théorique ne l'emporte qu'à l'université. En comparaison, les chercheurs des commissions scolaires ont plus tendance à entreprendre l'étude de problèmes pratiques.

Le fait que la qualité de leur formation universitaire soit reliée à l'appartenance des participants à certaines organisations tient certainement aux différents types de carrière particuliers à ces organisations. Les participants des universités s'occupent de recherche et d'enseignement à cause de leur

formation pour ces fins et par conséquent, les étudiants qui aspirent à une carrière universitaire acquiérent une formation appropriée. La fonction d'administrateur chez les professeurs d'université, semble être influencée par des facteurs autres que la formation, tels les dispositions personnelles, l'expérience, le rang universitaire et l'ancienneté. Par contre, nous faisons l'hypothèse que les personnes d'autres organisations, en particulier des commissions scolaires, des collèges et des écoles normales, qui font de la recherche, ont "avancé" jusqu'à cette fonction de la même manière que les professeurs d'université doués qui ont avancé jusqu'à des postes administratifs. Cela peut signifier que beaucoup de chercheurs dans les collèges, les écoles normales et les commissions scolaires font de la recherche non parce qu'ils ont été formés à ce travail mais parce qu'ils ont eu du succès dans l'enseignement ou l'administration antérieurement. Nous reconnaissons que ces comparaisons sont hypothétiques, mais elles sont tout de même en relation avec les différences observées dans la formation des participants de deux groupes différents.

Collaboration avec d'autres scientifiques

Nous avons déjà exprimé l'opinion qu'il faudrait prendre des mesures pour accroître la collaboration entre les chercheurs. Il semble que la correspondance ne soit pas une forme entièrement satisfaisante de communication et que les contacts personnels soient nécessaires. Certains participants soulignent l'intérêt d'équipes multidisciplinaires affectées à des projets importants, de réunions interdisciplinaires et de formules propres à mettre les chercheurs en contact avec ceux qui sont en mesure d'appliquer les résultats de la recherche.

Le degré de collaboration varie suivant les organisations. Les chercheurs d'université ont plus que les autres des échanges fructueux; cela tient peut-être à ce que presque tous ces échanges ont lieu dans l'université même; si tel est le cas, la grandeur de l'université et le nombre de chercheurs qui s'y trouvent expliquent la collaboration plus fréquente chez les universitaires qu'ailleurs.

En plus de la possibilité plus grande de collaboration à l'intérieur de leur propre organisation, on trouve que les chercheurs des universités collaborent avec des chercheurs d'en dehors du Québec. En général, la plus grande partie de ces contacts avec l'extérieur se font aux États-Unis, plus encore que dans le reste du Canada. Le seul autre pays où les Québécois aient des contacts importants est la France. Nous supposons que ces échanges résultent des contacts établis au cours des études, de congés, et peut-être de congrès internationaux.

Malgré ces indices que des participants collaborent avec d'autres chercheurs à l'intérieur et à l'extérieur de leur propre organisation, la grande majorité des chercheurs mènent leur recherche tout seuls. La recherche en éducation est encore souvent l'affaire d'une seule personne.

Problèmes reliés à la conduite de recherche

La majorité des participants expriment des besoins en personnel, en équipement, etc. Bien que la plupart de ces besoins aient des incidences financières, la grande majorité des participants n'ont pas reçu de subventions pour la recherche. Pour ceux qui en ont reçu, le Conseil national de la recherche a été la source la plus fréquente, suivi de l'I.R.P., du Conseil des arts du Canada et des universités.

En réponse à une question ouverte, le besoin mentionné le plus fréquemment est le besoin d'argent et les participants indiquent souvent de quelle façon les fonds seraient dépensés. En général, on se propose d'engager du personnel, en particulier des chargés de recherche (non étudiants). De plus, un quart des participants expriment le désir d'avoir accès à des experts qui pourraient les guider dans leur quête de fonds. Les participants souhaitent aussi avoir plus de documentation, des listes de domaines prioritaires de recherche et plus de temps pour mener des recherches.

Les besoins des chercheurs varient suivant les organisations; par exemple, tandis que la plupart des participants des universités et des "autres organisations" indiquent des besoins financiers, seulement une petite proportion des participants des commissions scolaires, des collèges et des écoles normales, expriment de tels besoins. Il se peut que les chercheurs des universités soient obligés de trouver eux-mêmes leurs fonds de recherche tandis que les autres, en particulier ceux des commissions scolaires, s'attendent à ce que les fonds soient fournis par leur organisation.

Les chercheurs de la catégorie "autres" ont plus tendance à dire que leur documentation est insuffisante, tandis que la plupart des autres participants ne précisent aucun besoin en documentation. On peut voir là un signe de la difficulté d'établir de bonnes bibliothèques de recherche dans les organismes non-universitaires. Presque tous les participants sont intéressés à recevoir de l'information sur les recherches en cours.

Aide des services gouvernementaux

Un grand nombre de participants semblent penser que les besoins énumérés ci-dessus peuvent être satisfaits par divers services gouvernementaux. Ils croient qu'il faut affecter des fonds à l'aide à la publication, aux voyages et à d'autres activités rattachées à la recherche. Toutefois, certains participants réclament plus de souplesse dans les subventions offertes, de sorte qu'une plus grande variété de types de recherches puissent être entreprises.

Beaucoup de chercheurs paraissent se sentir isolés et proposent que les services gouvernementaux favorisent de différentes façons la collaboration entre chercheurs. D'autres estiment que ces services sont en mesure de faciliter l'accès aux banques de données. Ils indiquent la nécessité de coordination et certains participants trouvent que les services gouvernementaux doivent entreprendre une telle coordination; la publication d'une liste des domaines prioritaires de recherche serait une façon d'amorcer la coordination.

Même si on pense aux services gouvernementaux pour obtenir de l'aide et de la coordination, on a aussi des sentiments mêlés à leur égard. Quelques participants paraissent en faveur d'un contrôle du gouvernement; la majorité cependant sont en faveur d'un apport maximum du gouvernement avec un minimum de contrôle. On désire l'aide mais on craint l'ingérence.

Le cas échéant, les participants expliquent de différentes façons pourquoi ils travaillent dans des milieux non-universitaires. Certains indiquent qu'ils ont ainsi plus de liberté

d'action tandis que d'autres trouvent qu'en travaillant dans des organisations telles que les écoles, les hôpitaux, ils ont plus facilement accès aux sujets de leurs recherches. D'autres encore estiment qu'en travaillant en dehors de l'université, ils sont plus en mesure de poursuivre des projets réalistes; d'autres enfin pensent qu'ils disposent de plus de ressources qu'à l'université. Compte tenu du fait que le temps des chercheurs est accaparé surtout par la consultation, l'administration et particulièrement l'enseignement, il est surprenant qu'aucun des chercheurs qui travaillent en dehors des universités ne mentionne comme un avantage, le fait de ne pas avoir à enseigner.

Activité de recherche

Les faits exposés ci-dessus peuvent donner l'impression que la recherche pédagogique fait l'objet d'une grande activité. Nous mettons le lecteur en garde contre une impression fausse quant à la quantité de recherches qui se font. Il convient de se souvenir que les participants des universités considérés dans ce chapitre ne représentent qu'une petite proportion des chercheurs de ces institutions. Certes, une bien plus grande proportion des chercheurs des commissions scolaires, des collèges, des écoles normales ont répondu au questionnaire. Malgré cela, seulement 7 p. 100 de tous les participants considérés dans ce chapitre mentionnent la recherche pédagogique comme leur tâche principale. De fait, dans les organisations (commissions scolaires, collèges, écoles normales) où nous penserions que ceux qui occupent des postes de recherche se concentrent presque exclusivement sur la recherche pédagogique, la proportion de participants qui consacrent la majeure partie de leur temps à la recherche est faible. La catégorie où le plus de participants consacrent presque tout leur temps à la recherche est la catégorie "autres",

probablement parce que cette catégorie comprend des organisations dont le but principal est la recherche et où l'enseignement n'est pas obligatoire. Cependant, un grand nombre d'entre eux font de la recherche depuis moins longtemps que les chercheurs des universités. Les universités sont les seules organisations où une proportion importante de participants ont plus de dix ans d'expérience en recherche.

Les participants des universités et des "autres organisations" ont plus de recherches terminées ou en cours que les chercheurs des autres catégories.

Enfin, il faut souligner que beaucoup de recherche en éducation se fait dans des milieux autres que les facultés d'éducation; mais pour la production à long terme, il faut se rappeler que ce n'est qu'à l'université que la poursuite de recherches entraîne la formation de nouveaux chercheurs. L'aide qu'on accorde à la recherche dans les universités apporte non seulement la solution immédiate de problèmes pédagogiques, d'une qualité généralement supérieure à la recherche faite ailleurs, mais elle permet aussi d'espérer des ressources accrues pour résoudre les problèmes d'éducation, à mesure que les étudiants terminent leur formation et entrent dans le monde du travail.

Projets de recherche

En général, les deux tiers des participants expriment l'intention de mener des recherches en éducation dans les deux années à venir. Plus de 35 p. 100 des professeurs d'université ne répondent pas ou disent qu'ils n'ont pas de projets de recherche pédagogique pour les deux années suivantes. Rappelons que

la question précisait qu'il s'agissait de projets de recherche en éducation. Si l'on n'avait pas donné cette précision, peut-être qu'une plus grande proportion des professeurs d'université auraient répondu oui.

Chapitre V

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Le présent chapitre rassemble des données des quatre chapitres précédents et résume les résultats de l'analyse des relations entre certains facteurs, en particulier ceux qui ont rapport à l'activité de recherche. Nous pourrons ainsi comparer les données que nous ont fournies les doyens des facultés d'éducation, les professeurs des mêmes facultés, les étudiants, et ceux qui s'occupent de recherche pédagogique dans des organisations autres que les facultés d'éducation, comme les écoles normales, les commissions scolaires, les instituts de recherche.

Avant de commencer le résumé, nous voulons attirer l'attention du lecteur sur deux faits. Premièrement, rappelons que, tandis que la plupart des participants étudiants sont inscrits dans les facultés d'éducation, une proportion importante d'entre eux (environ 28 p. 100) sont des étudiants d'autres départements ou facultés, comme la psychologie ou la sociologie, qui mènent des recherches ou poursuivent des études en rapport avec l'éducation. Deuxièmement, il faut savoir que l'inscription des étudiants varie énormément d'une université à l'autre et c'est pourquoi nous tirons très fréquemment nos généralisations de données fournies par les participants des trois grandes universités.

Dans ce chapitre, nous ne parlerons pas souvent des étudiants à temps partiel. Quand nous traiterons de cas où leur situation est très différente, la distinction sera portée à l'attention du lecteur, mais celui-ci devrait dès maintenant savoir

que les étudiants à temps partiel poursuivent moins généralement que les étudiants à plein temps des études qui comprennent une thèse et donc de la recherche, et que les étudiants à temps partiel suivent une grande partie de leurs cours en sessions d'été. Les professeurs des facultés d'éducation s'accordent généralement pour trouver que la qualité des grades obtenus à la suite de cours d'été sont inférieurs à ceux qui sont obtenus à la suite de cours réguliers (55 p. 100 des professeurs) ou qu'ils sont de qualité différente (24 p. 100 des professeurs).

Nous étudions les chercheurs qui travaillent dans des organisations autres que les facultés d'éducation parce que leurs réponses révèlent qu'un nombre important d'entre eux, soit plus de 100, s'occupent de recherche en éducation.

Définition de la recherche pédagogique

Nous avons déjà parlé des variations dans la définition de la recherche parmi les populations étudiées dans les trois chapitres précédents. Notre comparaison des chercheurs de diverses organisations et des étudiants montrent que quels que soient l'appartenance du chercheur ou le niveau d'études de l'étudiant, les points d'accord et de désaccord quant à ce qui constitue de la recherche sont à peu près les mêmes. Les seules différences importantes concernent l'élaboration de nouveaux programmes et méthodes d'enseignement, que les étudiants considèrent généralement comme de la recherche, alors que les professeurs sont divisés; de plus, les étudiants à plein temps et les chercheurs d'"autres organisations" sont moins convaincus que les professeurs d'éducation et les étudiants à temps partiel, que l'étude des conditions de l'administration scolaire est une activité de recherche.

FIGURE 2

POURCENTAGE DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION ET DES ÉTUDIANTS À PLEIN TEMPS ET À TEMPS PARTIEL, DES TROIS GRANDES UNIVERSITÉS, ET DES PARTICIPANTS D'AUTRES ORGANISATIONS, QUI CONSIDÈRENT CERTAINES ACTIVITÉS COMME ACTIVITÉS DE RECHERCHE

	PROFESSEURS D'ÉDUCATION	ÉTUDIANTS		
		PLEIN T.	T.PARTIEL	AUTRES
a) Colliger des statistiques sur les pratiques scolaires et l'efficacité des écoles.	34%	34%	37%	29%
b) Élaborer de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement.	51	72	64	60
c) Évaluer l'efficacité de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes.	71	81	86	78
d) Mener des enquêtes dans les écoles (sur les programmes, le financement, l'équipement, etc.).	35	33	34	23
e) Étudier les facteurs qui modifient le processus d'enseignement et d'apprentissage dans les classes.	80	84	85	80
f) Répandre de nouveaux programmes, des méthodes d'enseignement et d'autres pratiques scolaires.	16	29	25	21
g) Étudier les conditions de l'administration scolaire.	42	24	45	26
h) Mener des études en psychologie de l'apprentissage ou du développement, en général.	69	69	68	72
i) Fournir au gouvernement des preuves sur les besoins financiers des écoles.	9	8	14	11
j) Mettre au point de nouveaux tests et instruments de mesure.	65	60	70	61
k) Analyser les grandes idées ou les postulats philosophiques qui sous-tendent les questions pédagogiques actuelles.	53	40	45	39
l) Lire les périodiques de recherche pédagogique pour en tirer matière à enseignement.	9	17	20	9
NOMBRE TOTAL	139	389	403	137

Dans l'introduction, nous avons exprimé quelque souci au sujet du sens de nos constatations relatives à l'activité de recherche, lorsque ces constatations se fondaient sur des données fournies par des participants qui diffèrent dans leur définition de la recherche. Nous n'avons pas de telles hésitations dans le présent chapitre puisque, comme le montre la figure 2, à deux exceptions près les points d'accord et de désaccord sont pratiquement identiques chez les professeurs et les étudiants et sans égard aux organisations auxquelles les participants appartiennent.

Formation des participants

De la part des doyens, nous avons appris que la majorité des professeurs d'éducation ont reçu leur formation dans des écoles ou facultés d'éducation. Une seule faculté, celle de l'université C, compte dans trois de ses départements, une proportion majoritaire de professeurs qui ont reçu leur formation ailleurs que dans des facultés d'éducation.

La formation qu'on observe chez les professeurs d'éducation est déterminée en grande partie par la politique de recrutement de la faculté. Moins d'un tiers des professeurs nous disent que lorsqu'elles engagent de nouveaux professeurs, les facultés préfèrent des candidats qui ont un grade de recherche, alors que plus d'un tiers des professeurs des universités A et C (43 p. 100 et 38 p. 100, respectivement) estiment qu'il conviendrait de donner la préférence à ces grades. A l'université B, seulement un cinquième des participants pensent que les grades de recherche devraient avoir la préférence dans l'engagement de nouveaux professeurs.

La formation d'un professeur devrait donner une idée de sa capacité de faire de la recherche. Si un professeur d'éducation a terminé des études qui comportaient de la recherche, il est plus probable qu'il mènera des recherches ensuite. Toutefois, seulement environ un tiers de l'ensemble des participants des facultés d'éducation estiment que dans l'engagement de nouveaux professeurs, il faudrait donner la préférence à ceux qui ont des grades de recherche; 12 p. 100 croient qu'il faudrait donner la préférence à ceux qui ont un grade sans recherche et plus d'un quart pensent qu'il ne faut donner la préférence ni à la formation pratique ni à la formation de la recherche. Il est intéressant de noter que les professeurs qui estiment qu'il faudrait donner la préférence aux grades de recherche ont plus généralement fait de la recherche eux-mêmes et que la différence est significative.

Pour nous faire une idée de ce que pourraient être les politiques futures de recrutement, nous avons demandé aux doyens et aux professeurs d'éducation s'ils préféreraient engager des professeurs qui auraient reçu leur formation dans des facultés d'éducation ou dans d'autres facultés. En général, les doyens et les professeurs préfèrent recruter de nouveaux professeurs parmi les anciens des facultés d'éducation.

Dans plusieurs facultés d'éducation, l'intérêt pour la recherche est assez récent. Par conséquent, dans l'ensemble il est probable que les professeurs qui ont reçu leur formation dans une faculté d'éducation sont moins orientés vers la recherche que ceux qui viennent d'autres facultés.

Quant à leur expérience en recherche, seulement la moitié des participants des facultés d'éducation ont déjà terminé au moins une recherche. C'est là une proportion plutôt petite et elle est probablement encore trop grande, puisque ceux qui ont fait de la recherche ont davantage répondu à l'enquête que ceux qui n'en ont pas fait.

Les étudiants en éducation devraient constituer une source importante de chercheurs, mais la grande majorité des étudiants en éducation sont inscrits à des programmes d'études qui ne comprennent pas de thèse. Seulement trois des universités ont un programme de doctorat en éducation et les étudiants inscrits à ces programmes comptent pour moins de 3 p. 100 de tous les inscrits au cours supérieur. Les réponses des professeurs montrent que même s'ils estiment que les étudiants devraient être dirigés vers les grades de recherche, la plupart de ces derniers sont en fait dirigés vers des grades de formation pratique qui ne comportent pas de recherche. Plus de la moitié des professeurs trouvent que l'importance accordée aux programmes du doctorat est insuffisante et une proportion un peu plus grande trouvent que l'importance accordée aux programmes d'études avec recherche est insuffisante en comparaison de celle qui est attachée aux programmes de formation professionnelle. La proportion des étudiants qui sont de cet avis est plus petite mais tout de même de près de la moitié.

La caractéristique la plus fréquente chez tous les participants des facultés d'éducation, qu'ils soient doyens, professeurs ou étudiants, est la formation à l'enseignement et l'expérience de l'enseignement. Au moins cinq des doyens ont un brevet d'enseignement et tous ont l'expérience; plus des deux tiers des

professeurs d'éducation, près de la moitié des étudiants à plein temps et 85 p. 100 des étudiants à temps partiel, ont des brevets. Même chez les participants qui ne sont pas des facultés d'éducation, 32 p. 100 ont un brevet d'enseignement et 31 p. 100 ont l'expérience de l'enseignement à l'école élémentaire ou secondaire.

Les caractéristiques des étudiants dépendent des conditions d'admission. Une forte proportion des participants, doyens, professeurs étudiants, estiment que le brevet d'enseignement et l'expérience de l'enseignement devraient être obligatoires pour l'admission aux études supérieures en éducation. Il semble donc que la formation actuellement exigée soit celle qui convient le mieux comme préalable à la formation professionnelle. De fait, notre analyse montre que les étudiants qui détiennent un brevet ont de façon significative moins tendance à poursuivre des études comportant de la recherche.

Les participants qui ont l'expérience de l'enseignement à l'école élémentaire ou secondaire ont plus souvent l'intention de travailler comme administrateurs dans l'avenir. Cela ne signifie pas cependant que les étudiants qui ont un brevet d'enseignement et l'expérience de l'enseignement aient nécessairement des attitudes négatives à l'égard de la recherche. Par exemple, notre analyse montre que ceux qui ont un brevet ont plus tendance, et de façon significative, à croire que les enseignants sont mieux en mesure d'évaluer les résultats de leur enseignement que les experts, et ils ont plus tendance à trouver que les résultats de la recherche pédagogique sont utiles aux enseignants. De plus, ceux qui ont l'expérience de l'enseignement trouvent plus généralement (de façon significative) que les enseignants devraient être formés à faire de la recherche sur les méthodes d'enseignement

dans leur propre classe. Toutefois, il semble que l'importance accordée au brevet d'enseignement chez les étudiants en éducation est en relation inverse avec la production de recherches, actuellement ou dans l'avenir, de la part de ces étudiants. Et puisque la majorité des étudiants ont des brevets et poursuivent des études qui ne comportent pas de recherche, le nombre de chercheurs éventuels n'est pas aussi élevé qu'on pourrait le croire au premier examen du nombre total des étudiants.

Notre analyse a montré que plusieurs des caractéristiques des étudiants ne sont pas reliées de façon significative à l'intention de poursuivre des études doctorales. Ces caractéristiques comprennent l'âge, le brevet d'enseignement, l'expérience de l'enseignement ou de l'administration, le fait de travailler à des recherches en plus de la thèse, l'opinion relative à l'obligation de suivre des cours en dehors de la faculté d'éducation, l'opinion relative à l'examen des thèses par les professeurs d'autres facultés, ou l'opinion relative à l'exigence de l'expérience de l'enseignement pour l'admission à la maîtrise. Malgré cela, il faut se rappeler que la proportion des étudiants qui expriment l'intention de poursuivre des études doctorales, est sans doute beaucoup plus grande que la proportion de ceux qui vont la réaliser; il se peut que la réalisation de cette intention soit reliée à certains facteurs tels que l'âge et la longueur de l'expérience de l'enseignement, mais ce n'est là qu'une hypothèse. La relation entre l'intention de poursuivre des études doctorales et la perspective de mener des recherches dans l'avenir n'est pas une relation nécessaire, puisqu'il existe des programmes de doctorat qui ne comportent pas de recherche.

Nous avons montré que la formation à l'enseignement et l'expérience de l'enseignement sont très fréquentes chez nos participants; par contre, la caractéristique la plus souvent absente est l'expérience de la recherche. Aucun des doyens n'a passé un an pendant lequel il ait consacré plus de la moitié de son temps à la recherche et près des deux tiers des professeurs d'éducation sont dans le même cas; seulement 10 p. 100 des étudiants à temps partiel et 18 p. 100 des étudiants à plein temps ont passé au moins un an en consacrant la moitié de leur temps à la recherche. Même parmi les professeurs qui ont de l'expérience en recherche, seulement une petite proportion ont eu la recherche comme tâche principale pendant trois ans ou plus.

Il semble raisonnable de supposer que pour plusieurs des participants qui déclarent avoir déjà eu la recherche pour tâche principale, il se soit alors agi de remplir les exigences d'un programme d'études qui comportait de la recherche; pourtant, chez les professeurs d'éducation des trois grandes universités, moins d'un tiers ont une maîtrise avec thèse et seulement 29 p. 100 ont terminé le doctorat avec thèse; 22 p. 100 ont satisfait aux exigences du doctorat, sauf la recherche.

Activité courante

Nous avons posé des questions pour déterminer dans quelle mesure les participants s'occupent de recherche. Nous avons appris que 31 p. 100 des professeurs d'éducation passent dix heures ou plus par semaine à la recherche tandis que 57 p. 100 passent dix heures ou plus par semaine à préparer leur enseignement. Seulement 6 p. 100 des participants disent qu'ils ne passent pas de temps à l'enseignement et 40 p. 100 disent qu'ils ne

passent aucun temps à la recherche. Il est évident que dans les facultés d'éducation, les professeurs sont obligés d'enseigner mais non de faire de la recherche.

Si les professeurs sont très occupés à l'enseignement pendant l'année universitaire, ils peuvent encore consacrer les vacances d'été à la recherche. Cependant, près des deux tiers des professeurs d'éducation indiquent qu'ils enseignent généralement aux cours d'été et d'autres exercent différentes activités telles que la préparation de nouveaux cours, l'étude, et la lecture.

Une des activités qui engagent les professeurs dans la recherche est la direction de thèses. Nous observons que seulement un tiers des professeurs d'éducation dirigent des thèses. La majorité des étudiants (sauf les étudiants à temps partiel de l'université B) disent que leur grade comporte de la recherche, et que leurs professeurs et eux-mêmes considèrent cette exigence comme très importante. Environ 8 p. 100 des étudiants reçoivent de l'aide financière à titre d'auxiliaire de recherche et environ 12 p. 100 des étudiants à plein temps déclarent que leur projet de recherche se rattache à une recherche en cours à la faculté. Pourtant, près de la moitié des étudiants à plein temps et presque 80 p. 100 des étudiants à temps partiel n'ont pas de contacts individuels réguliers avec un professeur de la faculté. Il semble qu'une grande proportion des projets de recherche des étudiants n'ont pas leur point de départ dans les recherches des professeurs et aussi qu'un très petit nombre de professeurs dirigent la plupart des recherches d'étudiants. Trente-neuf pour cent des étudiants à plein temps disent qu'ils ont souvent travaillé avec des professeurs de leur faculté dans leurs activités

de recherche; environ un cinquième des professeurs disent qu'ils ont travaillé souvent avec des étudiants qui étaient des auxiliaires de recherche.

La collaboration entre professeurs et étudiants est évidemment très importante pour le développement de compétences en recherche. Notre analyse montre que ceux qui travaillent comme auxiliaires de recherche ont plus tendance, et de façon significative, à poursuivre des études avec thèse, à étudier la statistique inductive, à avoir des projets de recherche en cours et à se proposer de faire de la recherche après la fin de leurs études.

L'activité des étudiants varie suivant qu'ils ont entrepris des études avec recherche ou sans recherche. Ceux qui sont obligés de faire de la recherche sont généralement étudiants à plein temps, travaillent en étroite collaboration avec un professeur de leur faculté et souvent, comme auxiliaires de recherche. De plus, une plus grande proportion des étudiants qui doivent faire une thèse demandent des fonds à des organismes qui offrent des subventions et travaillent à des projets de recherche en plus de leur thèse. Ces activités sont semblables à celles qui seront nécessaires s'ils veulent continuer à mener des recherches dans les années à venir.

Par conséquent, si nous voulons sérieusement accroître nos ressources pour la recherche pédagogique, nous devons prévoir des programmes de telle sorte que les étudiants puissent collaborer avec des professeurs dans toutes les activités relatives à la recherche, au cours de leurs études.

CENTRE DE DOCUMENTATION
DU SECTEUR PLANIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Attitudes à l'égard de la recherche

Dans les facultés d'éducation il n'existe pas de nomenclature uniforme pour désigner les grades qui comportent de la recherche (M.A. Ph.D) et ceux qui n'en comportent pas (M.Ed., Ed.D). Tous ces grades existent et d'autres encore; mais on ne peut pas dire d'après le nom du grade si l'intéressé a fait de la recherche ou non.

Un grand nombre de professeurs et d'étudiants des trois grandes universités trouvent que le Ph.D devrait être un grade de recherche et qu'il confère plus de prestige que le D.Ed.

Plusieurs des étudiants qui se proposent d'enseigner à l'université s'attendent sans doute à faire un peu de recherche puisque la majorité d'entre eux disent que tous les professeurs devraient faire de la recherche. En cela, ils sont d'accord avec un peu plus de la moitié des professeurs qui croient aussi que tous les professeurs devraient faire au moins un peu de recherche. A l'université B cependant, seulement 48 p. 100 des étudiants et seulement 26 p. 100 des professeurs trouvent que les professeurs devraient faire au moins un peu de recherche. D'après les participants en général, les professeurs d'université ne devraient pas être les seuls qui aient quelque part dans la conception et dans la conduite de projets de recherche pédagogique. Cela est particulièrement vrai chez les étudiants dont plusieurs sont favorables à une participation importante des enseignants, des administrateurs scolaires, des spécialistes en sciences du comportement de facultés autres que la faculté d'éducation. De fait, les étudiants estiment que les enseignants sont mieux qualifiés que les experts pour évaluer les résultats de leur enseignement. Les

professeurs d'éducation et les chercheurs des commissions scolaires, des facultés autres que de l'éducation, et des écoles normales, ont moins tendance que les étudiants à trouver que les personnes de l'extérieur des facultés d'éducation devraient prendre une part importante à la recherche pédagogique.

Facteurs reliés à la conduite de recherches

Puisque la recherche est une activité considérée comme importante dans les facultés d'éducation, on s'attendrait à trouver une relation positive entre l'activité de recherche et certains avantages tels que l'avancement à des rangs supérieurs. Le rang toutefois n'est pas en relation avec le nombre d'heures par semaine consacrées à la recherche. Ce qui est plus surprenant, peut-être, c'est que moins le rang est élevé, plus le professeur peut avoir fait ou faire actuellement de la recherche. Cela peut être relié à des changements récents dans la politique de recrutement des facultés; il se peut que les plus nouveaux professeurs aient dû détenir un doctorat ou un autre grade de recherche pour être engagés. Il se peut aussi que les professeurs de rang élevé aient des tâches administratives accaparantes et qu'ils soient donc incapables de consacrer du temps à la recherche.

L'enseignement est certainement la tâche qui exige le plus de temps et d'énergie de la part des professeurs. La majorité des doyens estiment que l'enseignement est la responsabilité principale des professeurs d'éducation, même si l'un deux révèle qu'un de ses professeurs ne s'occupe que de recherche et qu'un autre indique qu'il aimerait en principe avoir des professeurs qui s'occuperaient exclusivement de recherche.

Un grand nombre de professeurs croient que l'enseignement doublé de quelque activité de recherche est le rôle idéal parmi les divers rôles possibles pour un professeur d'éducation. Toutefois, une proportion importante des professeurs trouvent que l'enseignement devrait avoir la priorité et que la recherche ne doit pas gêner l'enseignement. De plus, le double de cette proportion perçoivent que la politique de leur faculté veut que la recherche ne gêne pas l'enseignement.

Nous avons posé les deux questions que voici: "A votre avis, devrait-on exiger que tous les professeurs enseignent au moins un peu?" "A votre avis, devrait-on exiger que tous les professeurs fassent au moins quelque recherche?" La majorité des professeurs des universités A et C sont en faveur d'une double activité pour les professeurs; les trois quarts des participants de l'université B croient que tous les professeurs devraient enseigner au moins un peu, tandis que seulement un quart d'entre eux pensent que tous les professeurs devraient faire au moins quelque recherche. Les étudiants des trois mêmes universités reflètent très fidèlement les opinions des professeurs sur ces deux questions. Il est certain que les attitudes à l'égard de l'enseignement et de l'obligation d'enseigner entravent la recherche et pourtant, il est surprenant de constater que pas un seul participant des autres organisations telles que les commissions scolaires, les instituts de recherche, ne mentionne l'exemption de l'enseignement comme une des raisons pourquoi il travaille à l'extérieur de l'université.

Nous avions fait l'hypothèse que les professeurs qui enseignent aux cours d'été ne seraient pas en mesure de faire autant de recherche que ceux qui sont libres pendant les vacances.

Cependant, notre analyse ne montre aucune relation entre l'enseignement aux cours d'été et la production de recherches.

Il existe une relation entre les opinions à l'égard de l'enseignement et de la recherche et les attitudes à l'égard de la valeur de la recherche. Notre analyse montre que ceux qui croient que tous les professeurs devraient enseigner au moins un peu ont plus tendance, de façon significative, à croire que les résultats de la recherche pédagogique sont généralement peu utiles aux enseignants.

Dans une certaine mesure, les exigences du système scolaire en matière de services de la part des professeurs peuvent nuire à la recherche pédagogique. Les doyens indiquent qu'une petite proportion de leurs professeurs offrent de tels services mais qu'une proportion plus petite encore (excepté à l'université A) poursuivent des recherches. Il est possible que les services accaparent du temps et de l'énergie qui pourraient être employés à la conduite de recherche.

Les doyens ont conscience que la recherche exige du temps et tous considèrent l'activité de recherche de leurs professeurs quand ils déterminent leurs tâches d'enseignement. De plus, ils exemptent les chercheurs de certains travaux de comité ou d'administration; et quelques chercheurs reçoivent une rémunération supplémentaire pour la recherche qu'ils font durant les vacances d'été. Cependant, ces mesures ne paraissent pas être très répandues si l'on en juge par le fait que les doyens estiment qu'elles ne leur ont pas créé de problèmes sérieux dans l'organisation de l'enseignement; de même moins de 20 p. 100 des professeurs

reconnaissent qu'ils ont obtenu une réduction de leurs tâches d'enseignement, moins de 10 p. 100, qu'ils ont été exemptés de travail en comité, et seulement 3 p. 100 qu'ils ont reçu une rémunération supplémentaire pour leur recherche pendant les vacances d'été. Ces mesures spéciales ne sont pas perçues de la même façon par les professeurs et par les doyens. Nous tirons cette conclusion du fait que dans le cas de chaque mesure, les participants ont tendance à trouver que les autres en ont bénéficié plutôt qu'eux-mêmes et que certains professeurs estiment que l'ensemble des professeurs est surchargé en raison de tels avantages accordés à d'autres, mais non à eux-mêmes.

Un avantage que les universités offrent souvent aux chercheurs est le congé sabbatique. Cependant, d'après les informations fournies par les doyens, très peu de professeurs ont bénéficié de tels congés. Les réponses des professeurs révèlent que seulement une petite minorité est au courant de la politique de congés sabbatiques et leurs réponses à propos de détails précis du règlement montrent un grand désaccord même parmi ceux qui, peu nombreux, pensent être au courant de cette politique. Suivant leurs interprétations, 23 p. 100 croient qu'ils sont ou qu'ils ont été admissibles à ces congés, mais seulement 9 p. 100 en ont déjà demandé un.

Il se peut que les administrateurs aient quelque influence sur l'activité de recherche de leurs facultés. Nous avons déjà parlé des avantages qu'accordent les doyens aux professeurs qui mènent des recherches. Les professeurs s'accordent fortement (72 p. 100) à trouver que les administrateurs devraient faciliter et encourager activement la recherche des professeurs, mais pas nécessairement diriger des programmes de recherche; pourtant,

seulement la moitié de ce groupe pense que c'est là ce que font les administrateurs. Les doyens semblent d'accord avec les professeurs quant au rôle qui leur convient à cet égard, mais les doyens des facultés francophones ont tendance à se méprendre sur les désirs de leurs professeurs: ils pensent que leurs professeurs désirent seulement qu'ils facilitent mais non qu'ils encouragent activement la recherche, tandis que leurs professeurs voudraient qu'ils les encouragent aussi.

Les professeurs d'éducation, les chercheurs d'autres organisations et les étudiants, ont été invités à indiquer quels facteurs avaient influencé leur choix de problèmes soumis à la recherche, dans le passé; la réponse la plus fréquente dans tous les groupes de participants a été "la formation et les aptitudes personnelles". Cela donne à penser que la politique de recrutement peut avoir une portée sur les genres de recherches qui seront entreprises dans les facultés d'éducation. Un autre facteur important pour tous les participants est "les problèmes courants en éducation" et les chercheurs qui enseignent ont tendance à mentionner les problèmes ayant trait à la matière qu'ils enseignent.

Il est intéressant de noter que pour tous les participants, la possibilité d'obtenir des fonds est le facteur le moins souvent mentionné. Toutefois, une grande partie des participants de presque toutes les catégories indiquent qu'une liste de champs prioritaires de recherche, publiée par l'I.R.P., influencerait leur choix de problèmes de recherche. Comme l'I.R.P. offre des subventions, on peut se demander dans quelle mesure la possibilité d'obtenir des fonds influencerait le choix des problèmes de recherche dans l'avenir.

Très peu de professeurs d'éducation et de chercheurs d'autres organisations ont reçu des subventions de recherche. Cela peut dépendre de la rareté de fonds pour la recherche pédagogique dans le passé. La majorité des participants disent qu'ils ont des besoins financiers qui ne sont pas couverts par des subventions et cela est également vrai d'une assez forte proportion d'étudiants et de chercheurs dans d'autres organisations. De 30 à 40 p. 100 des professeurs d'éducation et des autres chercheurs, et environ un quart des étudiants, avaient présenté des demandes de fonds dans les deux années précédant l'enquête. Il est évident qu'il existe des besoins financiers qui ne sont pas satisfaits.

On peut observer que les étudiants qui signalent qu'ils ont des besoins financiers non couverts par les subventions ont, en général, présenté des demandes de fonds, ont travaillé à la recherche avec des professeurs de leur faculté, ont des travaux de recherche en cours et se proposent de faire de la recherche dans l'avenir. On voit qu'il existe des difficultés pour les étudiants qui veulent mener des recherches, mais que ceux qui y sont engagés promettent pour l'avenir; sans doute méritent-ils plus d'aide financière qu'ils n'en reçoivent.

Comme nous l'avons déjà souligné, notre analyse montre qu'en comparaison des autres, les étudiants qui occupent un poste d'auxiliaire de recherche ont plus de travaux de recherche en cours et se proposent de faire de la recherche dans l'avenir. Nous avons aussi constaté que les étudiants qui souhaitent la participation de professeurs d'autres facultés à leur formation à la recherche, ont plus généralement que les autres étudiants, des projets de recherche en cours.

Types de recherches entreprises

Un des domaines de recherche les plus étroitement reliés aux intérêts des éducateurs est sans aucun doute celui des programmes d'études et c'est celui où les doyens désirent le plus voir la recherche se développer. D'autres domaines semblent relever d'autres facultés ou départements, comme le département de psychologie: le développement de l'enfant et de l'adolescent, les méthodes de recherche, le talent et la faculté créatrice chez les étudiants. Toutefois, si l'on en juge par les projets actuellement en cours, les professeurs d'éducation ne sont pas très intéressés à la recherche sur les programmes d'études. Les trois domaines où il se fait le plus de recherche sont, dans l'ordre: les tests et la mesure, l'administration de l'éducation, la psychologie de l'apprentissage. Le seul point du programme d'études qui suscite beaucoup de recherche, presque autant que les trois précédents, est l'enseignement de la lecture. Pourtant, les professeurs d'éducation ont eu l'occasion d'indiquer dans quels domaines ils souhaitent qu'il se fasse plus de recherche et ils en ont dressé une liste beaucoup plus étendue en comparaison des domaines qui faisaient l'objet de recherche au moment de l'enquête. Les participants des commissions scolaires, des écoles normales et d'autres organismes de recherche expriment des choix semblables à ceux des professeurs d'éducation. Les participants d'"autres organisations" qui ont des brevets d'enseignement ont plus tendance que ceux qui n'en ont pas à souhaiter que des recherches se fassent dans le domaine des programmes d'études.

Nous avons demandé aux chercheurs de nous dire s'ils préféraient faire de la recherche destinée à élargir des théories, ou à améliorer la pratique en éducation, ou autant l'une que l'autre. La majorité des participants dans toutes les

organisations (à la seule exception des commissions scolaires, où l'on préfère la recherche destinée à améliorer la pratique) préfèrent traiter également l'aspect théorique et l'aspect pratique dans leurs recherches. Cependant, les participants qui préfèrent un aspect à l'autre mettent l'accent surtout sur l'amélioration de la pratique.

Nous avons également invité les participants à nous dire s'ils mettent habituellement l'accent sur la recherche qui a trait à un domaine professionnel, comme l'administration, ou sur la recherche qui a trait à une discipline telle que la psychologie ou la philosophie ou autant sur l'une que sur l'autre. La préférence est ici très nette pour la recherche qui a trait à des disciplines, tant chez les chercheurs des facultés d'éducation que chez ceux d'autres milieux, même ceux des commissions scolaires. On se demande alors: si les chercheurs en éducation n'étudient pas les aspects techniques de l'éducation, qui le fera?

Il existe cependant quelques participants qui sont intéressés à faire de la recherche sur les aspects pratiques de l'éducation et, qu'ils soient professeurs d'éducation ou chercheurs dans d'autres organisations, ils ont moins tendance à être intéressés aux questions scientifiques qu'aux questions professionnelles.

Les méthodes de réunion de données et d'analyse sont en rapport étroit avec la qualité des recherches entreprises. Les professeurs d'éducation réunissent leurs données surtout par expérimentation ou au moyen de questionnaires, ou utilisent des données déjà disponibles. Les chercheurs d'autres organisations utilisent la méthode expérimentale et le questionnaire, à peu près également. Les étudiants pour leur part, emploient surtout

le questionnaire et ensuite, à peu près également la méthode expérimentale et l'interview.

Quant à la méthode d'analyse, la méthode la plus fréquente est la statistique descriptive, suivie de la statistique inductive. On emploie aussi fréquemment l'analyse théorique et l'analyse comparative.

Collaboration entre chercheurs

Dans les facultés d'éducation, la collaboration avec des professeurs d'autres facultés et les membres d'autres organisations peut être établie comme ligne de conduite, par exemple en obligeant les étudiants à suivre des cours en dehors de la faculté, comme il est courant dans les facultés de langue française. L'examen des thèses est aussi une occasion fréquente de collaboration entre facultés. Toutefois, il se produit très tard dans le processus de recherche et a probablement moins d'influence sur la qualité de la recherche que d'autres formes de collaboration qui ont lieu plus tôt.

L'échange d'idées se produit aussi lors de visites de professeurs invités, en particulier dans les sessions de cours d'été des facultés d'éducation. A en juger d'après les renseignements fournis par les doyens, il existe passablement d'échanges en relation avec la formation supérieure des étudiants en éducation. Les professeurs, en particulier dans les universités francophones, et les étudiants sont en faveur de l'emploi de professeurs d'autres facultés pour la formation des étudiants et pour la direction de leurs recherches. De fait, même s'il y a controverse à ce sujet, une bonne proportion des étudiants

croient que ceux qui désirent faire une carrière dans la recherche pédagogique devraient recevoir de professeurs en sciences du comportement, d'autres facultés, la plus grande partie de leur formation à la recherche. De plus, la majorité des professeurs d'éducation et 34 p. 100 des étudiants, trouvent que des professeurs d'autres facultés devraient participer à l'évaluation des thèses des étudiants en éducation.

Ces attitudes favorables à la collaboration entre étudiants en éducation et professeurs d'autres facultés ne paraissent pas se concrétiser, d'après les opinions des professeurs d'éducation. Les doyens révèlent qu'il s'est produit peu d'échanges entre leurs professeurs et ceux d'autres facultés mais que ceux qui ont eu lieu ont été assez fructueux. Toutefois, un des doyens évoque une attitude de "supériorité" chez certains professeurs d'autres facultés envers les professeurs d'éducation, qui peut nuire à la collaboration. Une grande proportion des professeurs d'éducation disent qu'ils n'ont pris part à aucun échange. Au contraire, les chercheurs d'organismes autres que les facultés d'éducation ont en grande majorité collaboré avec des professeurs d'autres facultés ou les membres d'autres organisations.

Nous avons demandé aux professeurs d'éducation si certains types particuliers d'échanges existaient. Ils énumèrent l'enseignement de professeurs invités, la participation de professeurs de l'extérieur à l'examen des thèses, des engagements conjoints pour l'enseignement, des séminaires interdisciplinaires, l'engagement de professeurs invités pour participer à des recherches et des engagements conjoints de chercheurs. Plus précisément, par rapport à la recherche, nous avons demandé aux professeurs d'éducation, aux étudiants et aux chercheurs d'autres

organisations, d'indiquer dans quelle mesure ils avaient travaillé avec d'autres scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur de leur propre organisation. Seulement un tiers environ des participants des facultés d'éducation ont travaillé souvent avec des collègues de leur propre organisation, tandis que près des deux tiers des chercheurs d'autres organisations ont collaboré avec leurs collègues. De fait, nous observons une tendance chez les chercheurs des facultés d'éducation à collaborer moins que les professeurs d'autres facultés, avec d'autres scientifiques dans leurs recherches.

Il apparaît que les professeurs des facultés d'éducation n'ont pas autant l'habitude de travailler en collaboration avec d'autres scientifiques que ceux des autres facultés. Les différences sont encore plus frappantes entre les universités; la proportion de professeurs de l'université B qui collaborent avec d'autres scientifiques est beaucoup plus faible qu'aux universités A et C.

Les trois quarts des personnes qui collaborent avec d'autres dans leurs recherches le font avec des chercheurs du Québec; un quart collaborent avec des chercheurs dans le reste du Canada, un quart, avec des chercheurs des États-Unis et environ un septième, avec des chercheurs de France.

Il semble que la recherche amène les professeurs d'éducation à travailler avec d'autres personnes, qui ne sont pas chercheurs, aussi souvent qu'avec des chercheurs. Ainsi, leur travail les met en contact avec des enseignants, des élèves, des professeurs, des directeurs d'écoles, des responsables de matière, etc. Il est cependant intéressant de noter que, même si nous

nous attendrions que les professeurs d'éducation aient de meilleures relations que les autres chercheurs avec le personnel des écoles élémentaires et secondaires, les échanges avec ces personnes à l'occasion de recherches paraissent être à peu près les mêmes pour les chercheurs d'autres organisations que pour les professeurs d'éducation.

Attitudes à l'égard de la collaboration

Les problèmes d'éducation se prêtent souvent à la recherche multidisciplinaire et au travail d'équipe. Nous avons demandé aux professeurs d'éducation quelle était leur attitude à l'égard de la collaboration avec des personnes d'autres organisations. Ils ont exprimé beaucoup d'intérêt pour l'engagement de professeurs invités qui viennent participer aux recherches et aussi pour des séminaires multidisciplinaires; environ la moitié des professeurs d'éducation sont favorables à des engagements conjoints de chercheurs et 40 p. 100, à des engagements conjoints pour l'enseignement et à la participation de professeurs d'autres facultés pour l'évaluation des thèses. De fait, une seule forme de collaboration ne rencontre pas la faveur d'une grande proportion des participants: seulement un participant sur six est favorable à la participation de professeurs d'autres facultés à la sélection de professeurs pour la faculté d'éducation.

Dans l'ensemble, les professeurs d'éducation qui ont répondu à notre questionnaire paraissent être en faveur d'échanges avec d'autres personnes et notre analyse révèle une relation significative entre le fait d'avoir mené des recherches et une attitude favorable à l'égard d'échanges au moyen d'engagements conjoints pour l'enseignement et pour la recherche, et dans l'examen des thèses. Nous observons une relation significative entre

le fait de consacrer du temps à la recherche et celui d'être en faveur d'engagements conjoints pour l'enseignement.

Problèmes reliés à la conduite de recherches

Les facultés d'éducation n'ont pas la réputation d'avoir produit beaucoup de recherche dans le passé, et les participants des facultés des trois grandes universités estiment que l'importance accordée à la recherche dans leur faculté est moindre que celle qu'on y accorde dans l'ensemble de leurs universités respectives. Cette situation est sans doute reliée à diverses difficultés et les réponses des participants permettent d'identifier quelques-uns de ces problèmes: besoins de fonds, besoins en équipement, pénurie de documentation (en particulier d'informations sur les recherches en cours, rapports de recherche, résumés de recherche, microfiches et microfilms). Le manque de documentation touche les étudiants en éducation mais apparemment pas les chercheurs dans d'autres organisations, en particulier dans les universités. Cette différence dans la disponibilité de documentation entre les facultés d'éducation et les autres facultés universitaires apparaît en particulier dans le fait que la majorité des étudiants et des professeurs en éducation signalent une pénurie dans presque toutes les catégories de documents, tandis que le manque de rapports de recherches terminées et les rapports sur les recherches en cours est mentionné par moins d'un tiers des participants d'autres facultés. De plus, la proportion des participants des universités qui regrettent le peu de ressources en résumés, en microfiches et en microfilms, représente environ le quart de la proportion des étudiants et des professeurs d'éducation qui se plaignent du même inconvénient.

Les professeurs des facultés d'éducation sont gênés dans leur activité de recherche par l'absence, sauf à l'université A, de bureaux ou de services de recherche.

Nous avons demandé aux participants d'indiquer quelle aide pourrait leur être apportée pour favoriser l'accroissement de leur activité de recherche. Ils ont fait de nombreuses propositions. Tous les participants, de toutes les catégories, ont exprimé le besoin d'aide financière, d'informations sur les recherches en cours au Québec, d'aide technique et de services de consultation, et de programmes de recherche subventionnés.

On a proposé la création de centres ou d'équipes de recherche (aucun professeur d'éducation cependant n'a mentionné cela), des subventions de recherche pour les étudiants, et de l'aide à la publication des résultats de recherches; chacune de ces propositions a été mentionnée par les participants de trois des quatre catégories. Également mentionnés, chacun par deux catégories de participants: l'aide à l'élaboration de projets de recherche, l'établissement d'une bibliothèque centrale en éducation pour le Québec, de l'information sur les sources de subventions, de l'équipement, des moyens de favoriser les échanges entre chercheurs. Finalement, chacune des propositions suivantes a été faite par des participants d'une seule catégorie: facilitation de l'accès aux populations, plus de personnel de bureau, cours sur la recherche, occasions d'acquérir de l'expérience en recherche, plus d'espace, plus de temps, des services de documentation, de repérage d'informations, de banque de données, et de l'aide pour voyager.

La situation dans les facultés d'éducation n'est pas entièrement défavorable; les professeurs semblent avoir un certain avantage pour ce qui est de l'accès au personnel des écoles, comme source de données. En réalité, les professeurs d'éducation et leurs étudiants ont tendance à tirer leurs données des écoles, tandis que les autres chercheurs dans les universités ont plutôt tendance à recourir à des populations qui leur sont facilement accessibles comme les étudiants d'universités. Il convient d'encourager les chercheurs des facultés d'éducation à tirer avantage de leurs contacts personnels et professionnels dans les écoles.

Formation des chercheurs

Les données de toutes nos sources font penser qu'aucune des organisations ne fait d'efforts très importants en vue de former des chercheurs en éducation. D'après les réponses des doyens, moins d'un étudiant sur vingt se prépare à une carrière en recherche; les professeurs d'éducation estiment que seulement un étudiant sur cinq est dirigé vers un programme d'études qui comporte de la recherche. Dans les facultés d'éducation, il semble que l'effort principal porte sur la formation professionnelle de spécialistes en éducation. Cela ne doit pas nous étonner, puisque les doyens déclarent qu'ils ne reçoivent aucune offre d'emploi pour des chercheurs. Les professeurs et les étudiants en éducation estiment que l'accent mis sur les programmes de recherche en comparaison des programmes de formation professionnelle, est insuffisant ou très insuffisant.

Ce n'est que par les programmes de doctorat qu'on peut s'attendre à former des chercheurs vraiment qualifiés, et pourtant les inscriptions aux études doctorales sont rares. Parmi

les professeurs d'éducation, on s'accorde généralement à trouver que l'importance accordée aux programmes de doctorat est insuffisante en comparaison de celle qui est accordée aux programmes de maîtrise.

Plusieurs groupes de données révèlent qu'un grand nombre d'étudiants en éducation poursuivent leurs études à temps partiel. Les cours d'été sont une forme de cours à temps partiel; les professeurs d'éducation s'accordent généralement pour dire que les grades de recherche préparés aux cours d'été sont de moindre qualité que ceux qui sont préparés pendant l'année universitaire.

Les étudiants trouvent que les résultats de la recherche pédagogique sont généralement peu utiles aux maîtres dans leurs classes. Cette attitude est probablement reliée à leur opinion que les techniques et les méthodes de recherche utilisées en recherche pédagogique retardent sur les méthodes des sciences du comportement en général. Et pourtant, les mêmes participants ne recommandent pas que les étudiants qui se proposent de faire carrière dans la recherche pédagogique reçoivent la plus grande partie de leur formation de professeurs en sciences du comportement dans des facultés autres que d'éducation. Comme la majorité des participants des organisations autres que les facultés d'éducation ne travaillent pas à la formation des chercheurs, il se peut qu'une façon importante d'accroître le nombre de chercheurs soit d'engager des spécialistes en sciences du comportement comme professeurs dans les facultés d'éducation.

Activité de recherche

La comparaison entre les participants des différents groupes devient particulièrement difficile lorsqu'il s'agit d'activité de recherche, tant à cause du manque de consensus dans la définition de la recherche, dont nous avons déjà parlé, qu'à cause des différences dans les proportions de réponses des différents groupes. Sur ce dernier point, le lecteur doit savoir que nous avons cherché à obtenir des réponses de tous les professeurs à plein temps en éducation tandis que nous avons encouragé les chercheurs d'autres organisations à ne répondre que s'ils étaient d'une façon ou d'une autre intéressés à la recherche pédagogique. Pourtant, nous pouvons tirer quelques conclusions.

Dans les facultés d'éducation, un grand nombre de professeurs et d'étudiants qui ont fait de la recherche dans le passé n'ont terminé qu'un projet. Les "autres chercheurs" ont plus généralement réalisé plusieurs projets. Un facteur constamment en relation inverse avec l'activité de recherche est le brevet d'enseignement. Chez les étudiants et chez les chercheurs des autres organisations, ceux qui ont des brevets d'enseignement ont de façon significative moins tendance que les autres à avoir fait de la recherche ou à être en train d'en faire. Et même si la relation entre le brevet d'enseignement et l'activité de recherche passée ou présente n'est pas significative chez les professeurs d'éducation, la tendance est sans exception à une relation négative. Il apparaît que le fait d'insister pour que les professeurs et les étudiants en éducation détiennent un brevet d'enseignement peut réduire la production de recherches.

La recherche en éducation exige le travail d'équipes. Nous tirons cette conclusion des indications générales que la

collaboration avec d'autres chercheurs et les attitudes favorables à l'égard de la collaboration sont en relation directe avec la production de recherches, et cela est vrai à la fois des chercheurs qualifiés et des étudiants. Ainsi, les professeurs qui font de la recherche ont plus de contacts avec des scientifiques d'autres organisations que ceux qui n'en font pas; et les étudiants qui font de la recherche sont ceux qui ont des contacts individuels avec leurs professeurs dans des travaux communs de recherche, parfois à titre d'auxiliaires de recherche.

La disponibilité de personnel tel que les secrétaires, les dactylos, etc. ou le besoin exprimé de leur aide, sont aussi des facteurs en relation étroite avec la production de recherches chez les professeurs et chez les étudiants. De plus, le besoin d'aide financière est généralement plus caractéristique de ceux qui font de la recherche que de ceux qui n'en font pas.

Projets de recherche

Nous avons demandé aux participants d'indiquer s'ils avaient l'intention de faire de la recherche dans les deux années à venir ou, dans le cas des étudiants, après la fin de leurs études. Dans presque toutes les catégories, un grand nombre de participants ont exprimé une telle intention. De fait, la proportion de ceux qui se proposent de faire de la recherche est tellement plus grande que celle des participants qui s'adonnent actuellement à la recherche, qu'il faut en conclure soit qu'il va se produire un très grand accroissement des activités de recherche dans l'avenir immédiat, soit peut-être d'une façon plus réaliste, que plusieurs de ces projets ne verront pas le jour. Les deux seules catégories de participants dont la majorité n'ont pas de projets de recherche sont les étudiants à temps partiel de l'université B et les participants des commissions

scolaires. De plus, une proportion beaucoup moindre des professeurs à l'université B (58 p. 100) ont des projets de recherche, en comparaison de plus de 90 p. 100 aux universités A et C.

Malgré le scepticisme évoqué dans le paragraphe précédent au sujet de la réalisation de ces projets, notre analyse nous porte à prendre ces chiffres au sérieux puisqu'elle révèle que les participants qui consacrent du temps à la recherche et ceux qui ont fait de la recherche dans le passé ont plus tendance, de façon significative, à se proposer de faire de la recherche. Cette tendance se manifest chez les professeurs et chez les étudiants. De plus, des fonds pour la recherche ont été mis récemment à la disposition des chercheurs en éducation, entre autres, par le Conseil des arts du Canada et par l'I.R.P.

Les grades de recherche sont présumés préparer les étudiants à mener des recherches dans leur carrière subséquente. Pourtant, d'après les doyens, environ 90 p. 100 des étudiants se proposent de travailler dans les écoles; environ 90 p. 100 des professeurs d'éducation estiment que le nombre d'étudiants en éducation qui choisissent la recherche pour carrière est trop petit. Même si les doyens disent qu'ils ne reçoivent pas d'offres d'emploi dans des postes de recherche, la majorité des étudiants indiquent qu'ils feront "de la recherche" et au moins 33 p. 100 expriment le désir d'enseigner ou de faire de la recherche à l'université. On remarque une grande différence entre l'impression donnée par les doyens et par les professeurs d'éducation d'une part, et les réponses des étudiants, d'autre part. Peut-être la plupart des étudiants qui se proposent de faire de la recherche ne prévoient-ils pas que cette recherche constituera une part très importante de leurs responsabilités; "quelque recherche" n'est presque jamais l'équivalent de "carrière en recherche".

En réalité, notre analyse des réponses révèle que les étudiants qui se proposent de faire des études doctorales sont de façon significative plus enclins à projeter de faire de la recherche après la fin de leurs études. C'est peut-être parce qu'un grand nombre se proposent de continuer leurs études jusqu'au doctorat, qu'une si grande proportion des étudiants s'attendent à faire de la recherche (en dépit des observations des doyens à l'effet que presque aucun étudiant ne projette une carrière en recherche). Compte tenu de la faible proportion de ceux qui sont actuellement inscrits aux programmes de doctorats (moins de 3 p. 100), cela semble extrêmement optimiste. Pourtant notre analyse montre que ceux qui ont des contacts individuels avec les professeurs ont plus tendance à avoir l'intention de continuer jusqu'au doctorat que ceux qui n'ont pas de tels contacts. De plus, ceux qui sont auxiliaires de recherche sont de façon significative plus enclins à se proposer de faire de la recherche après la fin de leurs études. Il semble donc que tout accroissement de l'activité de recherche des professeurs qui fasse appel à des étudiants, aura une double valeur, puisqu'elle augmentera la production même de recherches et qu'elle favorisera la relève. L'aide et l'encouragement croissants accordés à la recherche en éducation nous donnent de bonnes raisons d'être optimistes pour l'avenir.

RECOMMANDATIONS

Notre étude nous a permis de mieux comprendre certaines variables reliées à la production de recherches en éducation. Nous aimerions donc présenter quelques recommandations qui pourraient servir à la planification de la recherche pédagogique.

Formation et expérience

1. Il conviendrait d'encourager les facultés d'éducation à engager des professeurs qui aient un grade supérieur en sciences du comportement et de la compétence en recherche.
2. La formation à l'enseignement et l'expérience de l'enseignement au cours élémentaire ou secondaire ne devraient pas être exigées chez tous les nouveaux professeurs d'éducation.
3. Pour le moment, dans les facultés d'éducation, le rang universitaire est en relation inverse avec l'activité de recherche, actuelle ou passée. Il faudrait faire de la recherche un facteur important d'avancement pour les professeurs.
4. Les facultés d'éducation ne devraient pas exiger la formation à l'enseignement ni l'expérience de l'enseignement pour l'admission de tous les étudiants aux études qui comportent de la recherche.
5. Il importe de prendre des mesures pour inciter les étudiants à poursuivre leurs études à plein temps plutôt qu'à temps partiel.

6. Il importe de prendre des mesures pour inciter un plus grand nombre d'étudiants à s'inscrire aux programmes d'études qui comportent de la recherche.

7. Il importe de prendre des mesures pour encourager les étudiants inscrits à la maîtrise ou à la licence à réaliser leur intention, le cas échéant, de poursuivre des études doctorales.

Activité

1. Les facultés d'éducation devraient assouplir la définition de tâche des professeurs, de telle sorte qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent s'occuper de recherche.

2. Les facultés d'éducation devraient se fixer des priorités de façon que la formation de maîtres et les services à l'extérieur ne prennent pas tout le temps ni toute l'énergie des professeurs.

3. Les facultés d'éducation devraient régulariser les dispositions particulières relatives aux professeurs qui font de la recherche: réduction de la tâche d'enseignement, exemption de travail en comités, de surveillance d'étudiants, etc., et faire connaître le règlement de sorte que tous les professeurs sachent qu'ils peuvent en profiter.

4. Les facultés d'éducation devraient améliorer leurs politiques relatives aux congés sabbatiques et les diffuser de telle sorte que les professeurs soient bien au courant de la possibilité d'utiliser ces congés pour mettre à jour leurs techniques de recherche et réaliser des projets de recherche.

5. Il devrait exister dans les facultés des postes élevés pour les professeurs compétents et actifs en recherche. Par exemple, un vice-doyen pourrait être responsable du développement et de la coordination de la recherche, tandis que le doyen pourrait s'occuper des questions de formation professionnelle.

Collaboration

1. La recherche en éducation exige la collaboration entre chercheurs. A cette fin, la création de centres, de départements, de services, de recherche peut contribuer à réunir des équipes assez importantes.
2. Il convient d'encourager les chercheurs à collaborer avec d'autres chercheurs à l'intérieur de leur organisation.
3. Les facultés d'éducation devraient aussi encourager leurs professeurs à collaborer avec d'autres chercheurs, en leur offrant des subventions de voyage et d'autres avantages.
4. L'engagement conjoint de professeurs chercheurs par la faculté d'éducation et d'autres facultés, devrait être encouragé.
5. Les budgets des facultés d'éducation devraient comprendre un poste pour la rémunération de professeurs invités pour faire de la recherche.
6. Les étudiants en éducation devraient suivre une partie de leurs cours dans d'autres facultés que la leur.
7. Il serait utile d'établir des occasions de rencontre pour les chercheurs.

8. Il importe de prendre des mesures pour encourager l'établissement et le maintien de relations avec les communautés de chercheurs en dehors du Québec.

Facteurs reliés à la conduite de recherches

1. Il faudrait examiner la possibilité de mieux utiliser les vacances d'été pour l'activité de recherche.

2. Il conviendrait d'entreprendre l'établissement et la publication de listes de domaines prioritaires de recherche pédagogique. Il faudrait aussi encourager les professeurs et les étudiants en éducation à travailler dans les domaines prioritaires.

3. Les chercheurs en éducation, - professeurs ou étudiants, - devraient recevoir de l'aide pour publier les résultats de leurs recherches.

4. Certaines activités sont favorisées par la tenue de réunions fixées d'avance, par la nécessité de terminer des travaux avant une date limite, etc., tandis que les travaux de recherche sont remis à plus tard. Ce problème devrait être examiné.

Types de recherches entreprises

1. Il convient d'encourager la poursuite et l'expansion de la recherche dans des organisations différentes, puisqu'il devrait en résulter une plus grande variété dans les types de recherches entreprises.

2. Il faut tenter de coordonner la recherche faite dans les diverses organisations, mais non de telle façon que les chercheurs sentent que leur liberté d'être originaux est menacée.

3. Il importe d'engager les chercheurs en éducation à choisir des problèmes de recherche particuliers à l'éducation et à éviter de répéter le travail que font déjà les spécialistes du comportement d'autres facultés ou départements.

4. Il n'est pas du tout courant, dans le moment, de faire des recherches qui aient une portée pratique pour les enseignants et les autres professionnels de l'éducation. Il faudrait prendre des mesures pour modifier cette situation.

Aide et encouragement

1. Il faudrait prévoir plus de bourses et de prêts pour les étudiants qui s'intéressent à la recherche, en particulier pour ceux qui préparent le doctorat.

2. Il importe de prévoir plus de subventions destinées à satisfaire des besoins particuliers.

3. Il faudrait aider les chercheurs à rédiger et à présenter leurs demandes de subventions.

4. Il faudrait rendre accessibles aux Québécois les sources de fonds de l'extérieur du Québec, au moyen d'information et de conseils.

5. Les facultés d'éducation devraient inscrire à leur budget des sommes qui pourraient être utilisées pour l'élaboration de projets et les travaux

préliminaires de recherche, de sorte que les chercheurs puissent présenter des projets vraiment de qualité à des organismes qui subventionnent la recherche.

6. Dans les petites facultés, il faudrait que les chercheurs reçoivent de l'aide pour relever la qualité des recherches, grâce à de meilleurs plans de recherche et de meilleures techniques d'analyse, statistique ou autre.

7. Les facultés d'éducation devraient fournir des services de soutien, tels que ceux de secrétaires, de dactylos, d'auxiliaires, comme il en existe dans les facultés qui produisent le plus de recherche.

8. L'I.R.P. ou un autre organisme semblable, devrait organiser un service d'accès aux banques de données, pour les étudiants qui font de la recherche.

9. Il convient de prendre des mesures pour améliorer la documentation (microfilms, microfiches, etc.). Il existe en particulier un besoin d'information sur les recherches en cours.

10. Il faudrait prévoir un ou des services de repérage d'information semblables à celui d'ERIC, mais portant sur un plus grand choix de sources: Canada français, France, etc.

11. Tous les chercheurs du Québec devraient avoir accès rapidement à tous les fichiers de bibliothèques de la province, et encore, si possible, de l'extérieur, grâce à des ententes avec les bibliothèques des Maritimes, de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre et de l'état de New York. L'ordinateur pourrait être très utile dans ce cas.

Formation de chercheurs

1. Nous avons déjà exprimé l'opinion qu'il est souhaitable que des chercheurs travaillent dans des organisations variées. Toutefois, les fonds publics affectés à la recherche dans des organismes non-universitaires devraient être limités, pour autant que ces organismes ne préparent pas de futurs chercheurs.

2. Dans les universités mêmes, les autorités devraient encourager les recherches qui emploient des étudiants, au moyen d'un régime de subvention préférentielle.

3. Il importe de prendre des mesures pour favoriser un accroissement des contacts individuels ou en petits groupes entre les étudiants et les professeurs, par exemple, prévoir des fonds pour engager des professeurs chercheurs, pour engager des étudiants comme auxiliaires de recherche, etc.

4. La formation à l'*action research* devrait faire partie des programmes de formation professionnelle, de sorte que les enseignants, les conseillers d'orientation, les administrateurs, puissent profiter de leur activité professionnelle pour étendre leurs connaissances.

5. Il faudrait établir un programme de recherche pour examiner comment intéresser les praticiens à la recherche, à la fois à titre d'utilisateurs, d'auxiliaires ou de chercheurs.

6. Il importe de relever la qualité des méthodes de recherche et des procédés d'analyse utilisés en recherche pédagogique, tant par les professeurs que par les étudiants.

7. Il faudrait prendre des mesures pour améliorer la formation à la recherche offerte aux étudiants des cours d'été.

Occasions d'emploi

1. Il faudrait s'efforcer de multiplier les emplois pour les chercheurs en éducation dans le Québec. On pourrait par exemple, créer des postes de professeurs chercheurs dans les universités ou de directeurs de recherche dans les commissions scolaires. Il faudrait aussi dresser un inventaire des postes existants qui pourraient comporter des activités de recherche.

2. Il ne faudrait pas tenter de former dans le Québec tous les chercheurs en éducation dont nous avons besoin. Il est bon d'échanger des chercheurs avec l'extérieur et il faudrait éviter l'esprit de clocher en ce domaine.